

Service de Protection de la Communauté Juive



2016

Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



www.antisemitisme.fr

Disponible au téléchargement,
en français et en anglais sur

This report can be downloaded
in French and English at

www.antisemitisme.fr

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**



Crif



Le rapport sur l'antisémitisme en France en 2016 est dédié à la mémoire des victimes du terrorisme en France en 2016.

Le rapport sur l'antisémitisme en France en 2016 est dédié à la mémoire de Ilan Halimi (z'l), séquestré, torturé et tué il y a 10 ans, en 2006, à l'âge de 23 ans, victime de la haine antisémite.



**RAPPORT SUR
L'ANTISÉMITISME
EN FRANCE
EN 2016**

SOMMAIRE

Sommaire	6
Le SPCJ	8
Eric de Rothschild Président du SPCJ	9
Haim Korsia Grand-rabbin de France	10
Ariel Goldman Président du Fonds Social Juif Unifié	11
Francis Kalifat Président du Conseil représentatif des institutions juives de France	13
Joël Mergui Président du Consistoire central israélite de France	14
La méthodologie utilisée	17
1. Statistiques et analyses	19
1.1 Constats et analyses	21
1.2 Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2016	22
1.3 Antisémitisme en France en 2016	23
1.4 Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2016	24
1.5 Racisme et antisémitisme en 2016	25
1.6 Répartition géographique des actes antisémites en 2016	26
2. Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2016	31
3. Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2016	43
4. Ilan Halimi, dix ans après	49
Le calvaire d'Ilan Halimi Par la rédaction Le Nouvel Observateur (21/01/2016)	52
Torturé et tué parce que juif, "donc riche" Par la rédaction L'internaute (21/01/2016)	55
Nous n'avons pas oublié Par Marc Knobel Le CRIF (21/01/2016)	56

Dix ans après, que sont devenus les bourreaux d'Ilan Halimi ? Par La Rédaction Le Figaro (13/02/2016)	63
5. Ils en parlent...	67
Terrorisme : le plan du gouvernement pour protéger l'école Par Christel Brigaudeau Le Parisien (24/08/2016)	69
Un an de lutte contre le racisme et l'antisémitisme Par la DILCRAH Extraits du Rapport (01/09/2016)	71
Réponse d'un Français non musulman non juif à l'appel des 41 Par Philippe Val Le JDD (07/08/2016)	75
Muslimosphère et Antisémitisme Par Noam Ohana	77
Marc Trévidic : « Les citoyens sont efficaces contre le terrorisme s'ils ne deviennent pas paranoïaques » Par Annabel Benhaïem Huffington Post (15/10/2016)	79
Aux racines de la « radicalisation », l'antisémitisme Par Christian Rioux Le Devoir (31/10/2016)	81
Éviter la fracture de la société Par Gilles Kepel, propos recueillis par Francis Brochet Le Progrès (04/11/2016)	83
Discours du président du CRIF, Francis Kalifat Dîner du CRIF (22/02/2017)	85

LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF - Conseil Représentatif des Institutions juives de France, du FSJU - Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Eric de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par la menace terroriste et antisémite qui perdure sur le territoire depuis 36 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

**ERIC DE ROTHSCHILD
PRÉSIDENT DU SPCJ**

Madame, Monsieur,

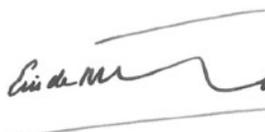
Le 11e rapport sur l'antisémitisme en France présenté grâce au travail efficace et maintenant bien rodé du Ministère de l'Intérieur et du SPCJ, montre une très nette baisse des actes racistes perpétrés en France.

Il faut se réjouir de cette évolution qui a des causes diverses mais très essentiellement dues aux efforts particulièrement importants que la police et l'armée française ont déployés pour protéger tant la communauté nationale que notre communauté juive. Nous leur en sommes particulièrement reconnaissants.

Ces chiffres montrent à quel point les efforts de prévention tant de la communauté nationale que du SPCJ portent leurs fruits. Nous sommes heureux de constater également que la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) développe ses activités, notamment et surtout dans le secteur de l'éducation. Souhaitons que cette approche à long terme amène par des moyens complémentaires une réduction significative des actes de discrimination et de racisme.

Il faut bien entendu se réjouir de cette baisse mais le nombre d'actes reste néanmoins élevé et ne permet en aucun cas de considérer cette lutte comme gagnée. En effet, en ce début d'année, une recrudescence des menaces se fait sentir.

Nous souhaitons que l'évolution positive de 2016 se poursuive et que tous les moyens pour y parvenir continuent d'être réunis.



Eric de Rothschild

HAIM KORSIA GRAND-RABBIN DE FRANCE

Lancé au printemps 2015, le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, déclaré « cause nationale » par le Président François Hollande a manifestement porté ses fruits, comme le montrent les statistiques du SPCJ faisant état d'une baisse très significative des actes antisémites en 2016.

Je voudrais rendre hommage au travail sans relâche de la DILCRAH, avec à sa tête jusqu'il y a peu, le Préfet Gilles Clavreul, mais aussi du SPCJ, qui, au-delà de sa mission indispensable de recensement, mène au quotidien, des actions de prévention, de protection et de sécurisation des écoles, des lieux de culte et des fidèles.

Je voudrais également remercier les forces de l'ordre, et en particulier celles et ceux qui, dans le cadre de l'Opération Sentinelle, ont contribué à notre sécurité, avec abnégation et sens du devoir.

Au nom de l'ensemble de la communauté juive de France, je tiens à faire part de ma reconnaissance et de toute ma gratitude à l'ensemble de ces acteurs qui sont devenus essentiels à nos vies de tous les jours.

Ces chiffres ne sont en rien un satisfecit, mais un encouragement à poursuivre collectivement nos efforts, pour veiller à la répression sans compromis et aux sanctions des actes antisémites, mais aussi et surtout continuer à développer des actions éducatives à destination de nos jeunes, pour qu'ils apprennent à connaître et respecter leur prochain.

Il y a onze ans déjà, Ilan Halimi z'l , à qui est dédié ce rapport annuel, succombait à l'horreur de l'antisémitisme. Nous ne l'oublions pas, comme nous gardons en mémoire et perpétons le souvenir de Myriam Monsonogo, Arié, Gabriel et Jonathan Sandler, Philippe Braham, Yoann Cohen, Yohav Hattab et François-Michel Saada, et de l'ensemble des victimes du terrorisme.

La prise de conscience des ravages causés par la haine et la violence par la société s'est faite dans la douleur et les larmes, mais elle est aujourd'hui un signe d'espoir. Celui que l'on puisse, sans jamais rien oublier du passé, continuer de réfléchir, d'agir et de vivre avec une part d'insouciance.

Haim Korsia

ARIEL GOLDMANN PRÉSIDENT DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Le nombre d'agressions sur fond d'antisémitisme a baissé de 12% dans le monde, selon une étude récente.

La France est le pays qui réussit le mieux à contrer ce triste phénomène, en enregistrant une baisse de 58 % par rapport à 2015.

Plus de deux ans après la tuerie de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, « *cet acte antisémite effroyable* » selon les propres mots de François Hollande, la communauté juive de France est toujours sous le choc.

Nous nous souvenons à jamais des noms de ces quatre victimes exécutées froidement :

Yohan Cohen, 20 ans, étudiant et employé du magasin ; Philippe Braham, 45 ans, cadre commercial, frère du rabbin de la synagogue de Pantin ; François-Michel Saada, 64 ans, cadre supérieur à la retraite ; Yoav Hattab, 21 ans, fils de Benyamin Hattab, Grand rabbin de Tunis, directeur de l'école juive de Tunis.

Nous nous souvenons que ces noms gravés dans nos cœurs suivirent ceux des suppliciés de Toulouse, assassinés le 19 mars 2012 : Myriam Monsonogo, 8 ans, Gabriel et Arieh Sandler, 4 et 5 ans, et leur père Jonathan, réunis au cimetière de Har Hamenouhot où ils ont été inhumés.

Nous n'avons pas oublié la torture et l'assassinat d'Ilan Halimi le 13 février 2006, barbarie encore vivace dans nos mémoires dix ans après et à qui nous dédions ce rapport.

Depuis Toulouse, cette barbarie n'a cessé de frapper notre communauté et notre nation, indistinctement dans une folie meurtrière que rien ne semble pouvoir arrêter.

Se souvenir c'est ne jamais céder à l'oubli qui guette et ronge aussi nos sociétés.

C'est pour cela que nous célébrons et célébrerons la mémoire des victimes de la Shoah comme celle d'Ilan Halimi, et celles de Toulouse et de Vincennes.

En deux ans, beaucoup de choses ont changé !

Le regard de la communauté nationale sur le terrorisme et/ou l'islamisme est devenu différent.

L'opinion publique, qui se sentait peu ou pas concernée par le martyr d'Ilan Halimi ou par la mort des enfants d'Ozar Hatorah, a brutalement pris conscience que les juifs n'étaient plus les cibles privilégiées et exclusives des fanatiques islamistes. 3.7 millions de personnes descendirent dans les rues de France, unies et solidaires, après les attentats terroristes de janvier 2015.

Mais comme souvent, une fois passée l'émotion les crispations ressurgissent et les forces les plus obscures sont à nouveau à l'œuvre.

La France qui fut Charlie, mais qui ne fut pas dans son ensemble l'Hyper Cacher comme elle ne fut guère Ozar Hatorah, ne réalise pas qu'une même histoire se raconte depuis 2012.

Alors nous devons maintenir notre vigilance en éveil !

Nous devons être révoltés lorsqu'un journal d'extrême droite comme Rivarol organise en 2016 et en toute impunité un dîner au cours duquel Robert Faurisson – chantre du négationnisme – se fait applaudir par une assemblée à laquelle assiste le directeur de Radio Courtoisie.

Comment ne pas être révoltés aussi de voir qu'Alain Soral continue de prospérer sur Internet, tissant patiemment la toile de la sphère islamo fachiste ?

Comment ne pas être révoltés quand Dieudonné continue de se produire dans les salles de spectacle dont certaines sont célèbres ?

Comment ne pas être crispés quand on nous renvoie à notre présumé communautarisme lorsque nous dénonçons ces agressions, celles de l'extrême droite comme celle de l'extrême gauche ?

Comment ne pas être inquiets de voir le Front National s'approcher dangereusement du pouvoir ?

Comment ne pas être révoltés quand les attaques islamistes se multiplient à travers le monde selon de nouveaux modes opératoires : Nice, Berlin mais aussi (et toujours) Jérusalem ?

Alors il est vrai que malgré les mesures exceptionnelles prises par Manuel Valls et Bernard Cazeneuve telles que l'Opération Sentinelle, le Plan de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme, la sécurisation des bâtiments, pour protéger nos lieux de culte et nos écoles, nous ne pouvons cesser de nous interroger sur notre place dans la société française et sur cette tentation du « départ » vers Israël... ou ailleurs.

La « banalisation » de l'acte antisémite est toujours ancrée dans les esprits : un terroriste qui assassine à bout portant une enfant juive, parce qu'elle est juive ne déclenche pas de manifestation, ni de marche blanche.

De notre côté nous continuons de nous battre pour que la communauté organisée puisse se développer et s'épanouir, comme elle le veut et là où elle le désire.

C'est à cet égard une source de fierté pour moi de pouvoir dire que depuis 2015 quasiment aucune manifestation ou activité de la vie juive en France, n'a été empêchée ou annulée à cause du contexte sécuritaire.

Cela nous le devons incontestablement au SPCJ, à ses professionnels et bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur santé, de jour comme de nuit, été comme hiver !

Je peux affirmer ici que le FSJU (membre Fondateur du SPCJ) et son président continuent et continueront à se battre pour la défense des valeurs de la République, à entretenir une relation constante et constructive avec les pouvoirs publics notamment dans le domaine de la sécurité.

Ariel Goldmann

FRANCIS KALIFAT

PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

[...] À vous tous, je veux dire que la lutte contre l'antisémitisme n'est pas un combat facile.

Il nous faut lutter contre toutes les haines. La haine des Arabes, des Noirs, des Musulmans, des Roms, des homosexuels et des Blancs, sans oublier les violences et les inégalités qui frappent les femmes. Inversement le combat contre toutes ces haines passe aussi par la lutte contre l'antisémitisme.

Chaque lutte a ses spécificités, ce serait une erreur de les gommer. Mais il est essentiel que chacun ne se batte pas uniquement pour sa paroisse. Les luttes, comme les mémoires, ne doivent pas être en concurrence.

Enfin, ne tombons pas dans les pièges de ceux qui pervertissent ces luttes, ceux qui veulent interdire toute critique des religions, ceux qui crient à l'islamophobie dès que l'on évoque l'islam. Oui, le combat contre toutes les haines est indispensable pour construire une France meilleure et plus solidaire.

Pour cela, il est impératif, de dépasser le discours qui met en miroir de manière systématique les Musulmans et les Juifs. On fait des parallèles, on renvoie dos à dos, on veut compenser un propos sur les uns par un propos sur les autres, mais c'est souvent sans aucun fondement. Cet amalgame nous est insupportable. [...]

Mais bien sûr la priorité des priorités reste la sécurité. De nouvelles menaces viennent s'ajouter à celles auxquelles il faut déjà faire face. Je pense, en particulier, à ces Français, terroristes de l'État islamique qui prennent le chemin du retour et qui pour la plupart d'entre eux conservent des convictions djihadistes et pour lesquels, au risque de me répéter, nous, Français juifs, sommes des cibles privilégiées. Seules des mesures fortes permettent de les mettre définitivement hors d'état de nuire. [...]

Ces combats dépassent nos destins individuels. Leur enjeu, c'est la France. Leur enjeu, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité. Leur enjeu, c'est l'amour de notre pays et c'est notre volonté commune de léguer à tous les enfants de France un pays dont ils seront fiers et où ils seront heureux.

J'ai confiance en notre victoire parce que, tous ensemble, nous sommes la France.

Vive la démocratie, Vive la République, Vive la France ! ».

Francis Kalifat

JOËL MERGUI PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE CENTRAL ISRAËLITE DE FRANCE

84 vies volées, des dizaines de blessés marqués dans leur chair, des familles hantées à tout jamais : tel est le terrible bilan humain de l'attentat islamiste perpétré à Nice, le 14 juillet, qui ne doit hélas rien au hasard ni à la folie d'un homme seul. Personne n'ignore plus désormais que c'est tout autant notre mode de vie que nos valeurs républicaines que les nouveaux barbares s'acharnent à vouloir détruire.

En semant la mort sur la Côte d'Azur, symbole de la douceur de vivre à la française, le jour même de la Fête nationale, les promoteurs de haine visaient l'esprit et la réalité de la nation des Droits de l'Homme avec, en ligne de mire, toutes les démocraties. Celles-ci du reste ne s'y trompent plus et, d'attentat en attentat, ont enfin pris la mesure du risque mondial de l'islamisme qui, - par la terreur, le fanatisme et le refus de l'éducation, asservit des populations entières en prenant D.ieu en otage, autant que pour prétexte.

Nos populations sont-elles assez conscientes du risque majeur qu'elles courent ? Sont-elles assez armées politiquement et intellectuellement pour lutter contre la perversité des discours et des méthodes d'ennemis qui combattent sur plusieurs fronts, avec des stratégies et des moyens adaptés ? Après des siècles de guerres et d'horreurs, nous avons appris la Paix et courageusement fait le difficile pari de la démocratie. Éduqués dans ses vertus et bénéficiant de tous ses bienfaits, nous répugnons désormais à la violence, au désordre et au chaos. Généreusement universalistes, nous n'hésitons pas à accorder, parfois angéliquement, les mêmes droits, la fraternité, l'égalité et la liberté à nos pires ennemis qui en refusent - par définition -, tous les devoirs.

Notre haut degré de conscience morale, l'universalité de notre modèle sociétal nous honorent, tout en faisant de nous des cibles d'autant plus privilégiées que nos sociétés ont longtemps refusé de voir la réalité du mal en face. La peur de l'amalgame, la mauvaise conscience du démocrate au passé colonial nous ont paralysés et fait perdre 10 ans de lutte contre le terrorisme islamiste. Or, il est fondamental de montrer aux terroristes, comme au reste du monde, que le choix de la démocratie n'est pas un aveu de faiblesse mais au contraire une force, à la condition bien sûr d'être unis et soudés pour la défense de nos valeurs.

Les morts et les blessés de Nice, de Paris, de Bruxelles, de Copenhague, des États-Unis ou d'Israël nous exhortent à nous mobiliser dans l'urgence et l'impérieuse nécessité d'une tolérance zéro contre tout ce qui porte atteinte à notre mode de vie libre et paisible découlant des principes démocratiques qui unissent et structurent le monde libre.

Comme les États-Unis ou Israël, dont la population est aussi touchée par ce nouveau type de guerre non conventionnelle à l'échelle mondiale, notre pays est entré en résistance contre l'islamisme, ce nouveau fléau négateur des Droits de l'Homme comme l'était hier le nazisme. Tout nous indique, à moins d'être dangereusement aveugle, que si personne ne s'oppose à eux, les islamistes entreprendront non seulement d'anéantir tous les Juifs et l'État juif, parce qu'ils sont antisémites, mais aussi toutes nos sociétés démocratiques parce qu'ils sont djihadistes et redoutablement impérialistes.

Signe des temps, c'est désormais vers Israël – régulièrement délégitimé par les antisionistes donneurs de leçons – que se tournent désormais tous les regards en quête d'expertise en matière de sécurité. Une sécurité dont l'exigence, jusqu'à peu, condamnait sans examen Israël et les Israéliens pour leur intransigeance jugée à tort outrancière et antidémocratique. Or, à la différence de nos grandes et vieilles nations, ce jeune et petit pays démocratique est menacé depuis sa création par son voisinage hostile. D'Israël, seule démocratie du Moyen-Orient, il faut pourtant tirer un enseignement bien plus capital et essentiel que sa seule capacité à se défendre et à empêcher ses ennemis de le détruire et de commettre sur son sol des actes terroristes de grande ampleur.

Pragmatique, victime d'innombrables massacres des innocents tout au long de son histoire millénaire, le peuple d'Israël ne peut se permettre de s'apitoyer sur les supposés « malheurs » des bourreaux. Ce petit pays - sûr de lui et jamais dominateur, qui va jusqu'à inclure dans son parlement des députés qui jurent publiquement sa perte, est indiscutablement une vraie démocratie. Plus que la sécurité, Israël incarne l'exemple d'une démocratie sans faiblesse, celle d'un État de droit fort, sûr de sa légitimité et capable de protéger sa population autant que défendre ses valeurs comme toute vraie société démocratique.

Notre conception démocratique de l'Homme et de sa vie en société dépend de notre détermination à mettre en pratique nos idéaux et à préférer les actes aux belles paroles. Pour éviter que Nice ne devienne qu'un nom perdu dans une longue litanie de villes martyres, nous devons prendre toute la mesure des enjeux auxquels la haine djihadiste nous expose et adapter en conséquence nos comportements individuels, nos choix collectifs et nos alliances internationales pour mieux combattre l'islamisme et défendre nos vies, nos sociétés et nos valeurs démocratiques.

Joël Mergui

(Extrait d'Information Juive n°362)

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et transmise au SPCJ. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ, mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur internet ne sont pas recensés de façon systématique.

Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective fiable des principales tendances, mais ne peuvent être qu'en deçà de la réalité de la violence antisémite en France en 2016.

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

Les ACTES sont constitués des ACTIONS et des MENACES

Les ACTIONS rassemblent :

- . les attentats ou tentatives
- . les homicides ou tentatives
- . les violences
- . les incendies ou tentatives
- . les dégradations ou vandalisme

Les MENACES rassemblent :

- . les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses
- . les tracts et courriers
- . les inscriptions

1. STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1	Constats et analyses	21
1.2	Tableau récapitulatif des actes antisémites recensés en France en 2016	22
1.3	Antisémitisme en France en 2016	23
1.4	Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2016	24
1.5	Racisme et antisémitisme en 2016	25
1.6	Répartition géographique des actes antisémites en 2016	26

1.1 CONSTATS ET ANALYSES

L'antisémitisme en France en 2016 :

- ▶ **Le nombre d'actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte est passé de 808 en 2015 à 335 en 2016. Soit une baisse de 58%.**
- ▶ Le déploiement du plan de protection statique par l'opération Sentinelle à travers la France a, selon toute vraisemblance, contribué activement et dans des délais courts à cette baisse.

Les effets à moyen et long termes des plans gouvernementaux luttant contre le racisme et l'antisémitisme sont très attendus pour continuer à réduire le nombre d'actes racistes et antisémites encore trop nombreux.

- ▶ Relevons derrière ces chiffres encourageants certaines réalités qui doivent être intégrées à l'analyse :
 - ➔ L'ultra violence et le terrorisme, qui ciblent les Juifs en France, éclipsent souvent l'antisémitisme « du quotidien ». De très nombreuses victimes d'agressions verbales ou de violences légères antisémites ne déposent plus plainte. Elles cèdent à une habitude ou à une banalisation. Le curseur de l'antisémitisme est allé si loin dans la terreur que les « signaux plus faibles » ne sont plus dénoncés ; alors que leur gravité et conséquences désastreuses restent entières.
 - ➔ 1 acte raciste sur 3 commis en France en 2016 est dirigé contre un Juif alors que les Juifs représentent moins de 1% de la population.
 - ➔ Depuis de nombreuses années, il existe un glissement fort des propagandes et discours antisémites des anciens supports vers Internet. Or, à ce jour, le recensement exhaustif des incitations à la haine ou à la violence antisémites sur le Net n'existe pas.
 - ➔ L'antisionisme et la haine d'Israël grandissants œuvrent comme des paravents masquant, décomplexant, voire légitimant l'antisémitisme. Comment mesurer et étudier un phénomène pour le combattre si on lui permet de se dissimuler ? Comment cautionner un délit par un autre délit ?

1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2016

Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2016

TYPE D'ACTE		JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2015	COMP. 2015/ 2016 %
ACTIONS	ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
	HOMICIDE OU TENTATIVE	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	31*	
	VIOLENCE	5	2	4	4	2	2	5	4	1	5	1	5	40	66	
	INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	DÉGRADATION VANDALISME	3	4	3	2	3	5	3	3	3	1	1	4	35	109	
TOTAL ACTIONS		9	6	7	6	5	7	8	8	4	6	2	9	77	207	-63 %
RAPPEL 2015		64	21	13	13	15	14	12	7	12	11	12	13	207		
MENACES	PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	8	12	11	15	16	12	19	7	10	5	4	17	136	259	
	TRACT ET COURRIER	7	3	2	4	6	2	3	1	3	2	1	2	36	92	
	INSCRIPTION	6	11	8	4	13	9	7	7	2	6	7	6	86	250	
TOTAL MENACES		21	26	21	23	35	23	29	15	15	13	12	25	258	601	-57 %
RAPPEL 2015		143	88	69	49	47	29	21	28	34	33	35	25	601		
TOTAL		30	32	28	29	40	30	37	23	19	19	14	34	335	808	-58 %
RAPPEL 2015		207	109	82	62	62	43	33	35	46	44	47	38	808		

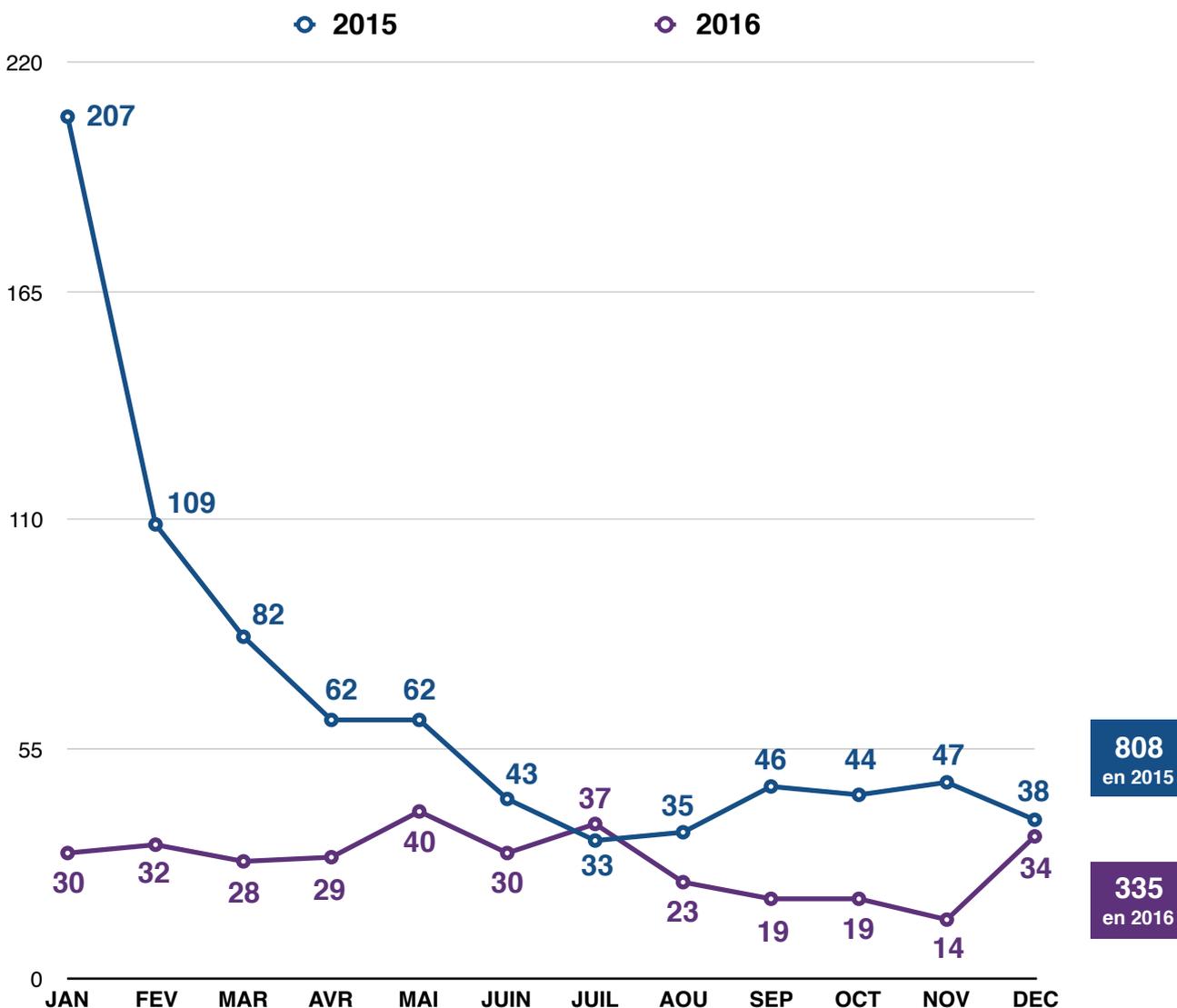
* Ce chiffre est en relation directe avec l'attentat commis le 9 janvier 2015 au supermarché HyperCacher de Vincennes au cours duquel 4 personnes ont été exécutées et 25 personnes prises en otage.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.3 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2016

- ▶ **Le nombre d'actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte est passé de 808 en 2015 à 335 en 2016. Soit une baisse de 58%.**
- ▶ Le déploiement du plan de protection statique par l'opération Sentinelle à travers la France a selon toute vraisemblance contribué activement et dans des délais courts à cette baisse. Les effets à moyen et long termes des plans gouvernementaux luttant contre le racisme et l'antisémitisme sont très attendus pour continuer à réduire le nombre d'actes racistes et antisémites encore trop nombreux.
- ▶ Près d'un acte antisémite est recensé par la police chaque jour.
- ▶ L'ultra violence et le terrorisme, qui ciblent les Juifs en France, éclipsent souvent l'antisémitisme « du quotidien ». De très nombreuses victimes d'agressions verbales ou de violences légères antisémites ne déposent plus plainte. Elles cèdent à une habitude ou à une banalisation. Le curseur de l'antisémitisme est allé si loin dans la terreur que les « signaux plus faibles » ne sont plus dénoncés ; alors que leur gravité et conséquences désastreuses restent entières.

Répartition mensuelle des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2015 et 2016

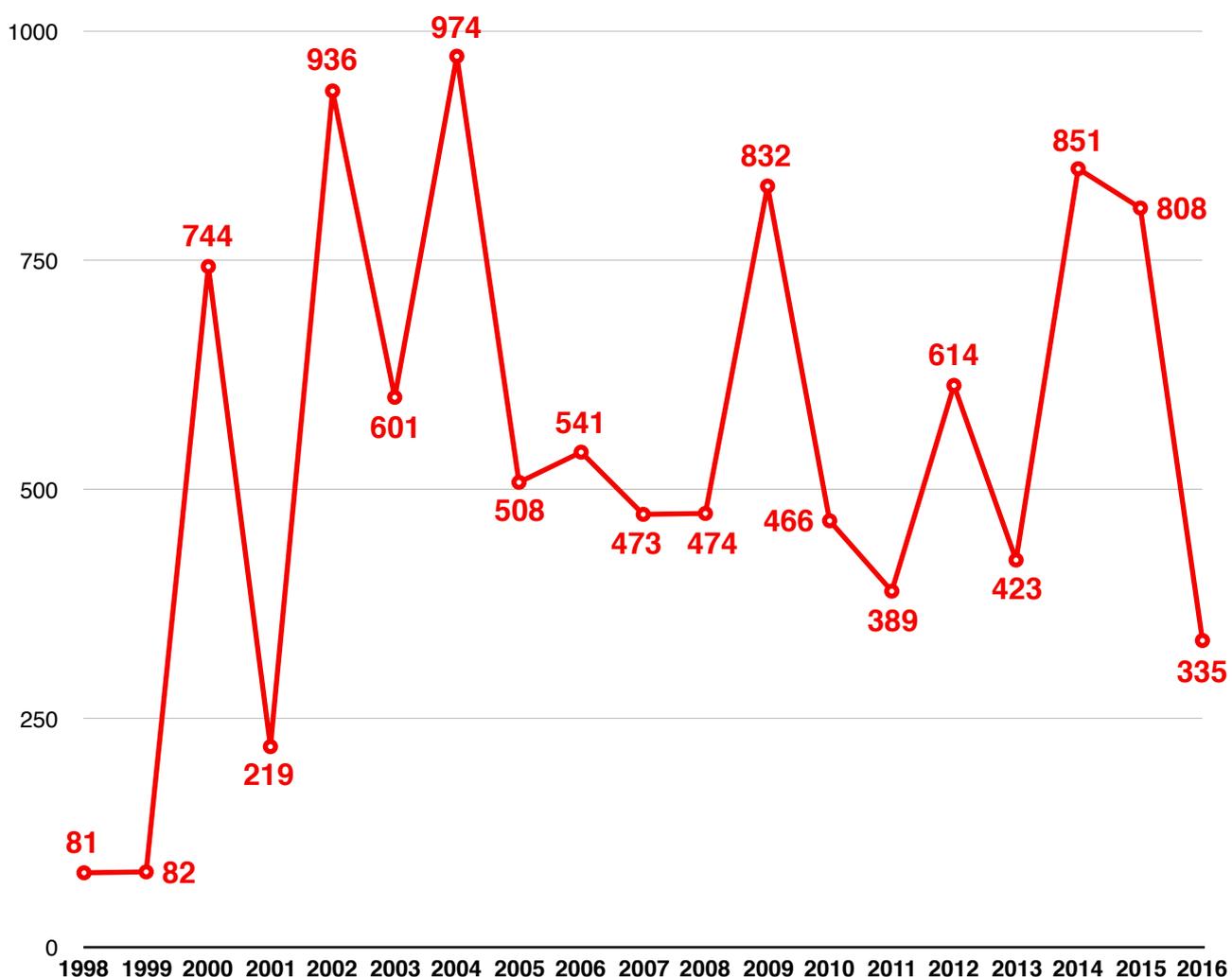


source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE DE 1998 À 2016

► Depuis l'année 2000, le nombre d'actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte varie entre 219 (en 2001) et 974 (en 2004). Ces chiffres extrêmement élevés témoignent d'un phénomène systémique qui s'est installé dans le quotidien.

Actes antisémites recensés en France de 1998 à 2016



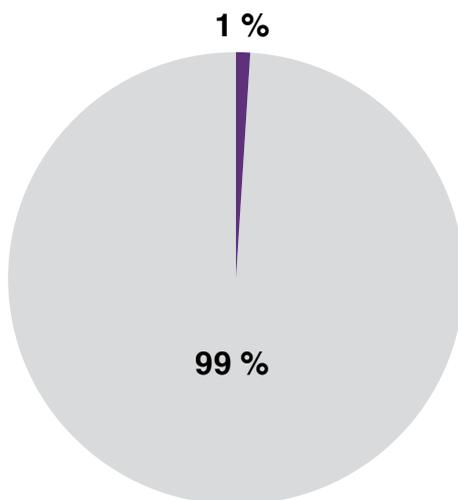
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2016

► 1 acte raciste sur 3 commis en France en 2016 est dirigé contre un Juif alors que les Juifs représentent moins de 1% de la population.

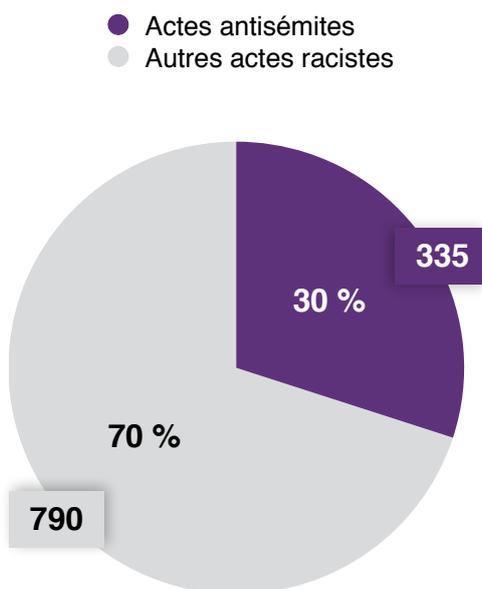
Proportion de la population juive au sein de la population générale

Les Juifs représentent moins de 1% de la population française



Source : Ministère de l'Intérieur

Proportion des actes antisémites au sein des actes racistes en 2016

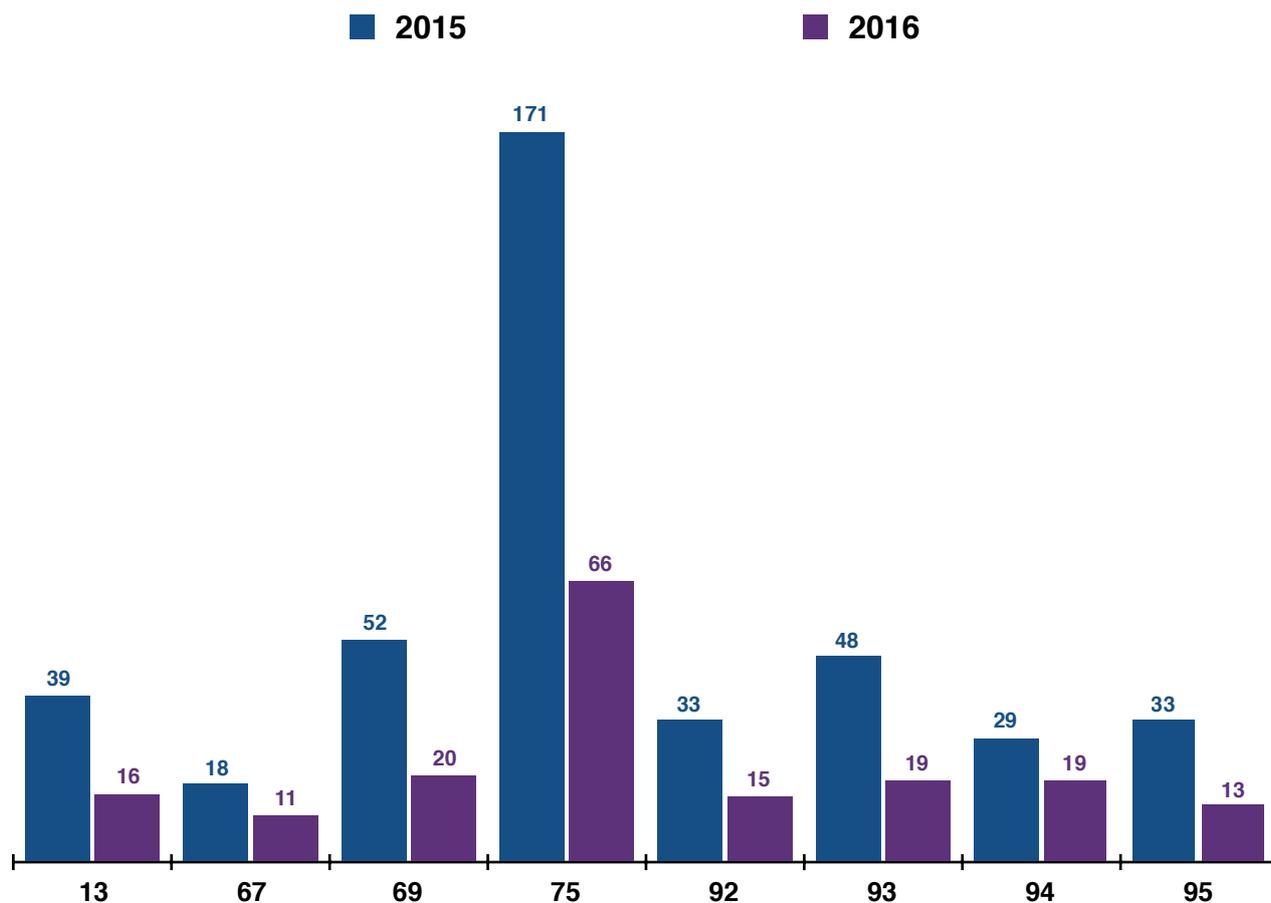


Source : Ministère de l'Intérieur

1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2016

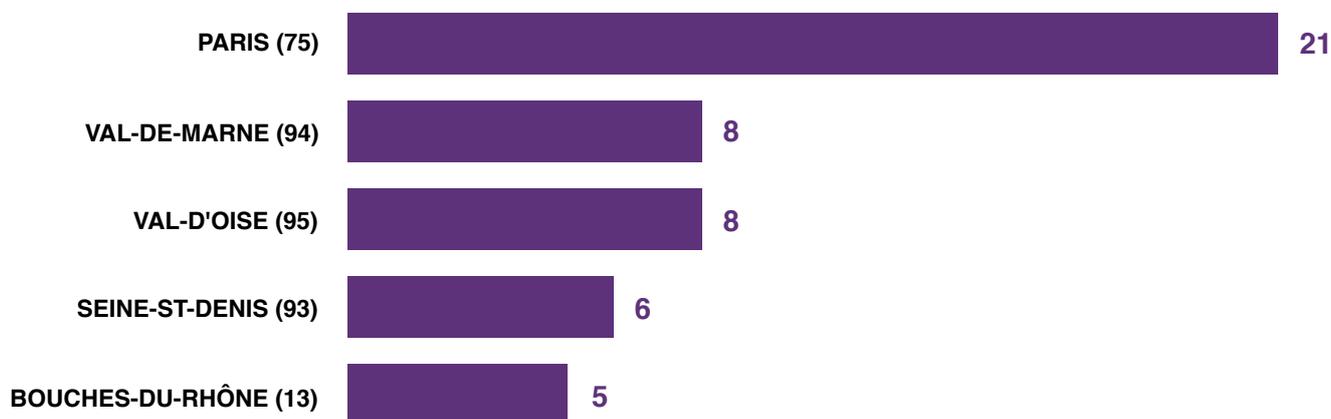
► Certains départements sont le théâtre d'un antisémitisme chronique.

Répartition par département* des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2015 et 2016

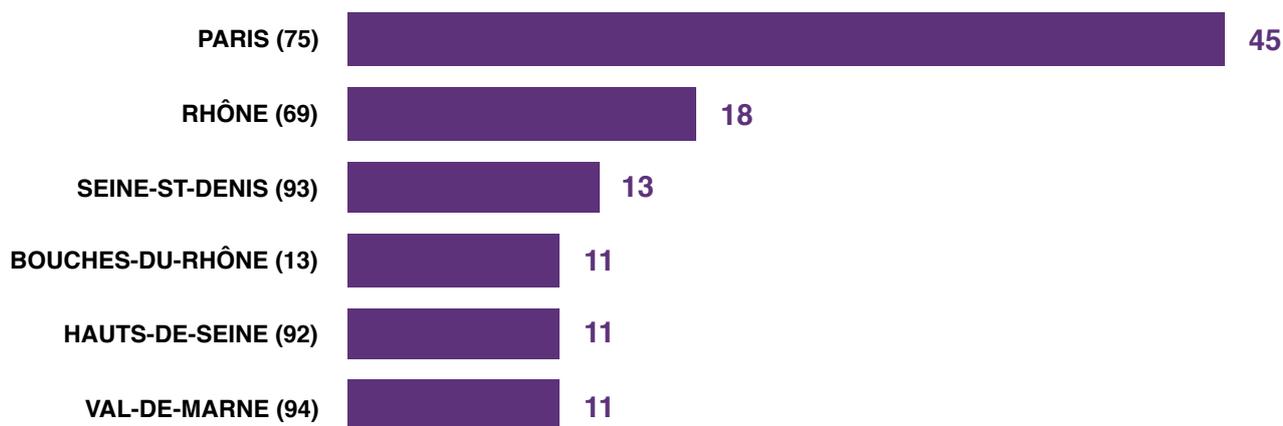


*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 10 actes en 2016.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Les 5 départements les plus touchés par les actions antisémites en 2016

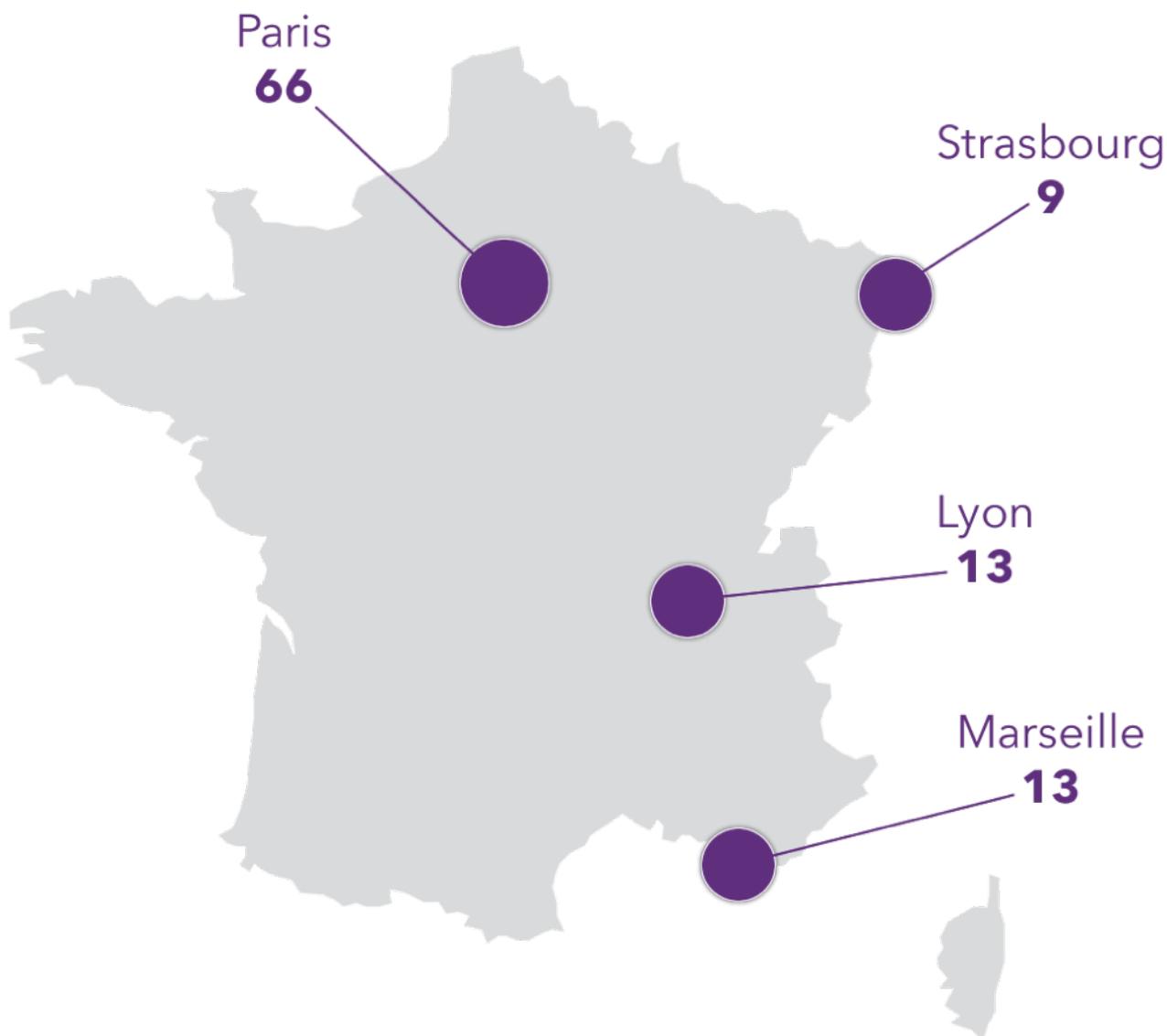
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Les 6 départements les plus touchés par les menaces antisémites en 2016

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

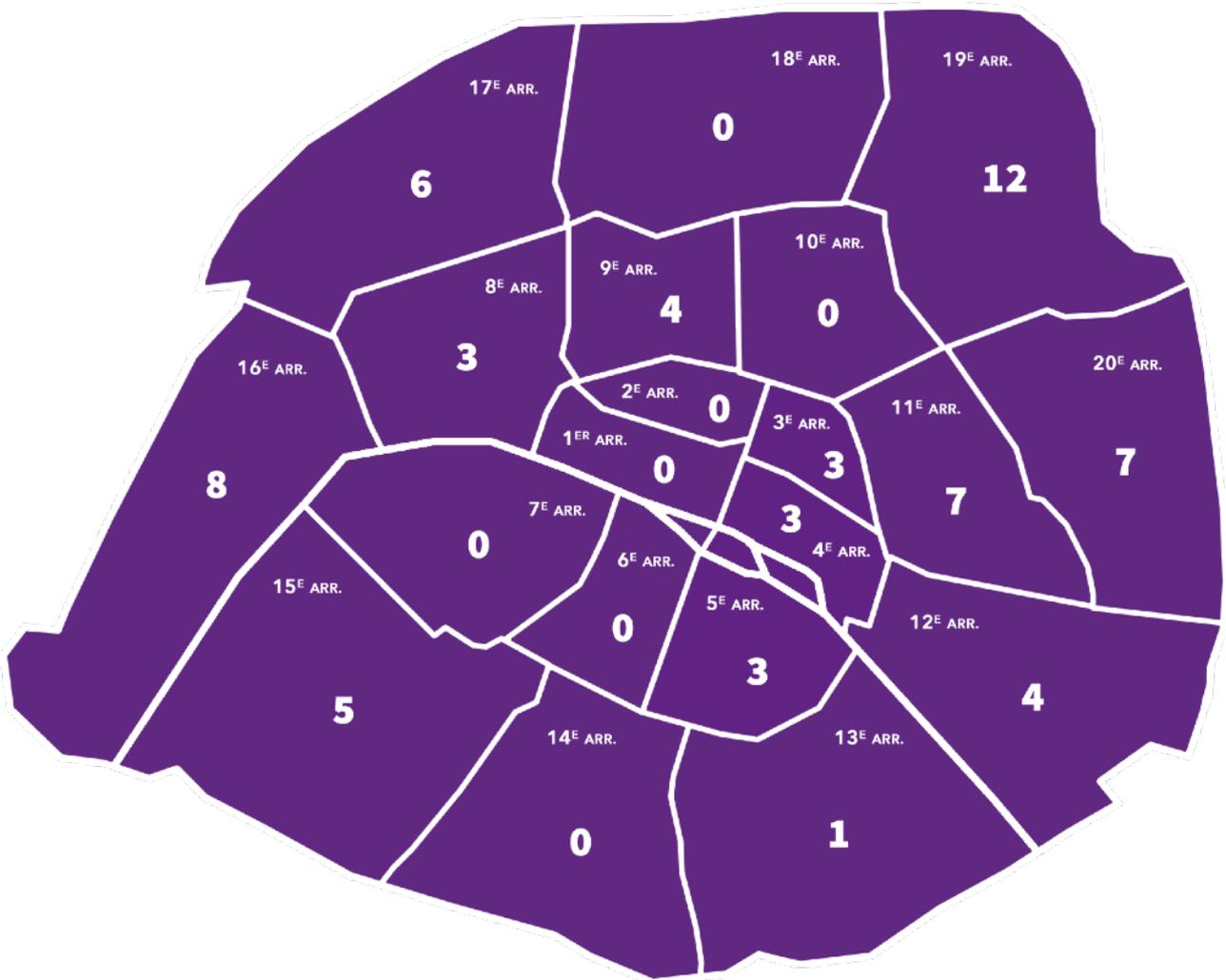
- ▶ Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2016 sont Lyon, Marseille, Paris et Strasbourg.

Les 4 villes où le plus grand nombre d'actes antisémites, ayant donné lieu à un dépôt de plainte, a été recensé en 2016



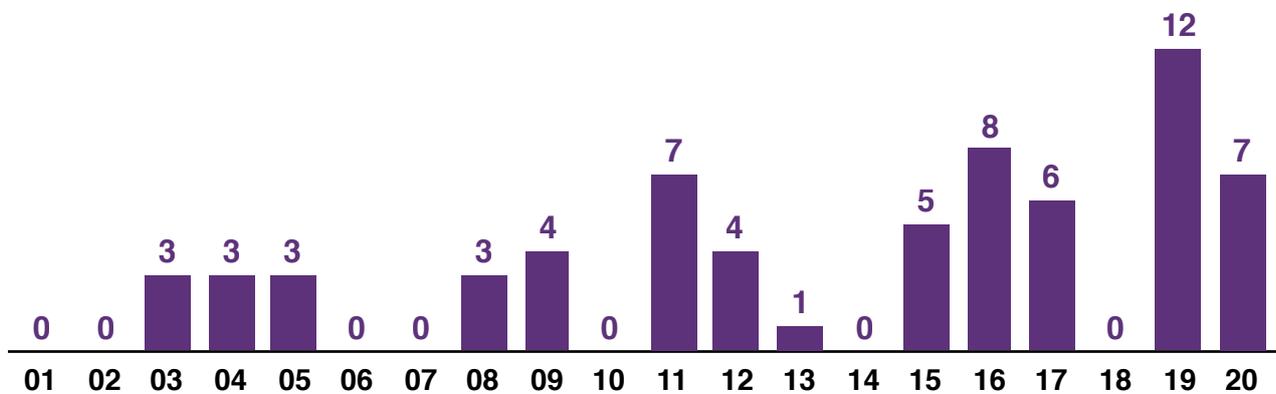
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Répartition par arrondissement des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte à Paris en 2016



Arrondissements de Paris

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Arrondissements de Paris

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

2. EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2016

ACTIONS

HOMICIDE OU TENTATIVE

Lundi 11 janvier 2016 - MARSEILLE (13009)

Un enseignant d'une école juive portant une kippa et un livre de prières a été agressé à la machette par un adolescent se réclamant de l'État Islamique et déterminé à « *tuer un juif* ».

L'auteur, un adolescent de 15 ans au moment des faits, a été condamné à huis clos le 2 mars 2017 à 7 ans de prison ferme et cinq ans de suivi sociojudiciaire pour "tentative d'assassinat aggravée en raison de l'appartenance de la victime à une religion déterminée et en relation avec une entreprise terroriste" par un Tribunal pour Enfants.

Vendredi 19 août 2016 - STRASBOURG (67000)

Un sexagénaire de confession juive, portant une kippa, a été agressé au couteau par un individu criant « *Allah ouakbar* ». Blessée au thorax la victime a dû subir deux interventions chirurgicales.

L'agresseur, connu pour des faits similaires en 2010, a été interpellé, mis en examen et écroué.

VIOLENCE

Vendredi 1er janvier 2016 - PARIS (75005)

Un jeune homme portant une kippa a été abordé par une dizaine d'individus qui vocifèrent : « *on est Daesh* ». Alors que la victime repousse un agresseur qui vient de le frapper, il reçoit des coups de barre de fer de la part des autres.

Samedi 9 janvier 2016 - TOULON (83000)

En quittant la synagogue, un fidèle se retrouve devant un individu qui simule une conversation téléphonique avec un briquet, proférant des propos à caractère antisémite. Lorsque l'individu se dirige vers le rabbin de la communauté, le fidèle en question, craignant une agression physique à l'encontre du rabbin, s'interpose et reçoit un coup de poing sur la tempe. L'agresseur quitte les lieux, en proférant des menaces.

Mercredi 13 janvier 2016 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

Un collégien a pris l'habitude d'insulter un élève en ces termes : « *Les juifs sont tellement faibles qu'ils se font manger par des chiens* ». Il lui porte ensuite des coups de pied et de poing, tandis que l'un de ses comparses filme la scène.

Vendredi 15 janvier 2016 - CHELLES (77500)

Alors qu'un homme discute avec un voisin dans le hall de leur immeuble, il est agressé par un individu qui lui reproche de l'avoir regardé. Ce dernier lui assène un coup de poing à l'épaule avant de le faire tomber au sol et de le frapper au visage, en lui tenant les propos suivants : « *filz de p..., sale Juif* », et en filmant la victime.

Lundi 1er février 2016 - PARIS (75016)

Un individu a pris à partie une adolescente dans une rame de métro, la tapant sur le bras puis l'insultant : « *Sale Juive. Mourez tous. Je vous chi...dessus ! Sur votre Torah, sur ta grand-mère, sur votre Talmud* ». Puis il lui crache au visage.

Samedi 5 mars 2016 - PARIS (75012)

Alors qu'il se rend à la synagogue, un mineur de confession juive portant une kippa a été agressé par trois jeunes, âgés de 16 à 17 ans. Le premier, arrivé par derrière, lui a bloqué les bras en le traitant de « *sale Juif* », le second lui a donné un coup de poing et le troisième lui a arraché la kippa. Alors que les agresseurs prennent la fuite à l'arrivée de passants, l'un d'entre eux se retourne vers la victime, l'attrape par les cheveux et lui cogne la tête contre un poteau le menaçant de le retrouver.

Mercredi 9 mars 2016 - VILLEMOMBLE (93250)

Dans la nuit du 9 au 10 mars, un couple de confession juive a été réveillé par des coups de poing portés par cinq individus munis d'armes de poing et d'un couteau. Ces derniers répétaient « on veut l'argent, on veut le coffre ». Les victimes ont été ligotées, bâillonnées, séquestrées et frappées. Alors que l'époux reçoit des coups par l'un des agresseurs, ce dernier lui tient ces propos : « *Juifs toujours argent, Palestine, Palestine* ». Des objets de valeur, des bijoux et de l'argent ont été dérobés. Les blessures ont entraîné 10 jours d'ITT pour l'épouse et 20 jours pour l'époux. Deux plaintes ont été déposées.

Vendredi 11 mars 2016 - SARCELLES (95200)

Un couple a été agressé physiquement en sortant d'un supermarché caché. Alors que le mari charge les courses dans le coffre de sa voiture, cinq individus s'approchent de son épouse. L'homme leur demande ce qu'ils cherchent et pour toute réponse reçoit un coup de poing à l'oeil. L'agresseur est armé d'un poing américain. Les autres s'en prennent à sa femme, la bousculent et tentent de lui arracher son sac à main. Le mari essaie de la défendre à deux reprises et reçoit à nouveau deux autres coups de poing toujours par le même individu. Les agresseurs tirent violemment les cheveux de son épouse tombée à terre et lui tapent la tête contre le sol. Ils lui dérobent ensuite son sac à main et lui arrachent son collier en or. Les deux victimes ont des blessures légères et un fort traumatisme psychologique. Les UMJ leur ont délivré respectivement 2 jours et 3 jours d'ITT.

Lundi 4 avril 2016 - PARIS (75017)

Deux femmes de confession juive ont été tout d'abord agressées verbalement à une terrasse de café en ces termes : « *Hitler a mal fait son travail* », « *sale peuple maudit* », « *On va tous vous crever* » par une femme également attablée. Cette dernière s'est ensuite jetée sur l'une des deux jeunes femmes, lui a arraché les cheveux et l'a blessée à la nuque en proférant des insultes en arabe et en faisant de nombreux gestes nazis.

Vendredi 15 avril 2016 - LE-PLESSIS-ROBINSON (92350)

Un homme de confession juive demande à des collègues de cesser de chanter « *Shoananas*¹ » devant lui. Le ton monte et des coups lui sont portés. Une ITT de 3 jours a été délivrée à la victime par les UMJ.

¹ Chanson de Dieudonné sur la Shoah pour laquelle il avait été condamné en 2013 pour "diffamation, injure et provocations à la haine et à la discrimination raciale".

Dimanche 15 mai 2016 - PARIS (75017)

Attablé à la terrasse d'un café, un couple demande à deux clients voisins de faire moins de bruit. Ils font alors l'objet d'injures antisémites : « *sale feuj* », « *sale juif* ». Puis l'un des individus assène un coup de poing à l'époux et déclare à la femme « *tu veux aussi prendre un coup, tu es la femme du juif ?* ».

Mardi 21 juin 2016 - PARIS (75012)

En sortant d'une école juive, d'où elle venait de récupérer ses deux filles, une femme de confession juive a été suivie par un individu. Ce dernier lui arrache son bonnet et la jette à terre en criant des mots en langue arabe. Enceinte de 5 mois la mère de famille choquée a été secourue par un restaurateur qui a fait fuir l'agresseur.

Mardi 12 juillet 2016 - CAGNES-SUR-MER (06800)

Une jeune fille de confession juive a été agressée physiquement par un de ses voisins. Ce dernier l'accusant à tort d'avoir frappé son épouse, il l'insulte « *Tu vas le payer sale juive* » puis lui porte deux coups de poing au visage et la pousse violemment contre un mur.

Vendredi 5 août 2016 - LA QUEUE-EN-BRIE (94510)

Alors qu'il répare la voiture d'une amie au niveau des box d'un parking, un homme de confession juive reçoit, sans motif, un coup de barre de fer au visage qui le fait chuter au sol. Il entend plusieurs individus prendre la fuite et l'un d'eux déclarer « *j'espère que tu vas crever sale juif* ».

Vendredi 26 août 2016 - GRENOBLE (38000)

Un homme de confession juive a été tout d'abord agressé verbalement par un voisin en ces termes : « *ta soeur est une grosse p..., t'es une tapette* ». Lui demandant de se calmer, l'individu lui crie dessus « *tu ne me donnes pas d'ordres espèce d'enc...* » puis lui porte deux coups de tête en l'insultant en ces termes « *tapette, sale juif, sale fils de p...* »

Mercredi 31 août 2016 - PARIS (75017)

Un homme de confession juive a été agressé par deux individus qui lui demandent de leur remettre son téléphone portable ainsi que sa bague gravée d'une étoile de David, en ces termes : « *Donne-moi ta bague sale Juif* ». Face à son refus, les deux individus lui portent des coups et prennent la fuite.

Mardi 4 octobre 2016 - CHÂTILLON (92320)

Des oeufs ont été jetés sur le portail de la synagogue et le jour même un individu a jeté une bouteille de bière en direction des fidèles sortant de la synagogue, sans faire de blessé.

Mercredi 12 octobre 2016 - MARSEILLE (13011)

Un individu, circulant à vive allure au volant de son véhicule, a serré dangereusement les fidèles se rendant à la synagogue à l'occasion de la fête du Yom Kippour, tout en leur tenant des propos menaçants. Aucune personne n'a été blessée.

Vendredi 14 octobre 2016 - RUEIL-MALMAISON (92500)

Un jeune garçon de 10 ans est victime de violences volontaires récurrentes par trois camarades de classe qui lui ont porté des coups de poing et des coups de pied. L'un des agresseurs lui a également montré une croix gammée en déclarant « *comme tu es juif, tu devrais être exterminé* ».

Dimanche 6 novembre 2016 - STRASBOURG (67000)

En rentrant de la synagogue, trois hommes de confession juive portant une kippa ont été agressés par un individu. Des propos et des insultes antisémites ont été proférés. L'agresseur a ensuite porté des coups de pied aux jambes puis des coups de poing au visage à l'un des fidèles. Un cycliste intervient et met en fuite l'agresseur. Blessée, la première victime a dû être transportée aux Urgences. Un peu plus tard, une seconde victime a reçu des crachats et une troisième s'est fait traiter de « *sale juif* », « *fil de p..e* », « *va-t'en d'ici, sinon* ». Trois plaintes ont été déposées.

L'auteur des faits a été condamné le 31 mai 2017 à six mois de prison avec sursis et à une mise à l'épreuve comprenant une obligation de soins, de travail et d'indemnisation des victimes. Le prévenu devra verser 1 000 € de D&I à la victime blessée et 300 € à la Licra, SOS Racisme et le MRAP.

Jeudi 1er décembre 2016 - CRÉTEIL (94000)

Un homme de confession juive a été pris à partie par une bande de 5 ou 6 individus. Des coups de poing et de pied lui ont été portés. Pendant l'agression, des insultes antisémites « *Sale juif* » ont été proférées à plusieurs reprises. La victime a tenté de se défendre mais a été rattrapée par les agresseurs. Elle a finalement réussi à se réfugier sur le parking d'un magasin où des passants ont appelé la police et les pompiers. Ses blessures à la tête, au torse et aux jambes ont entraîné une ITT de 8 jours pour la victime.

Vendredi 2 décembre 2016 - PARIS (75019)

Un jeune homme de confession juive portant une kippa a été insulté puis poursuivi par un individu qui lui a tout d'abord porté un coup de poing, puis des coups de couteau. Suite à ses blessures, la victime a été hospitalisée et opérée du bras.

Lundi 12 décembre 2016 - BRUGES (33520)

Une personne en soins à l'hôpital et en fauteuil roulant a été percutée par un autre patient en fauteuil roulant électrique. La victime constatant de légères blessures à la jambe a signalé cet incident au surveillant de l'établissement. Pour se venger d'avoir été dénoncé l'agresseur a de nouveau volontairement percuté la victime, la frappant au visage et en l'insultant de « *tarlouze, salope et sale juive* ».

Mardi 20 décembre 2016 - PARIS (75019)

Un adolescent de confession juive, en compagnie d'un ami, a été agressé violemment par un groupe de 6 individus, l'ayant tout d'abord abordé en ces termes : « *sale juif, viens on va te parler* ». Voyant que les individus voulaient visiblement en découdre, l'ami se précipite au café voisin chercher de l'aide. Les agresseurs courent vers lui et le frappent. Voulant porter secours à son ami, l'adolescent est projeté à terre et roué de coups. Une ITT de 3 jours a été délivrée à la victime par les UMJ.

MENACES

PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

Mardi 26 janvier 2016 - LE KREMLIN-BICÊTRE (94270)

Une femme de confession juive et son fils de 14 ans se font régulièrement agresser par un voisin antisémite. Ce dernier croisant la mère dans un centre commercial, la regarde de manière agressive et l'insulte : « *sale juive* » en lui crachant dessus.

Mercredi 3 février 2016 - SAINT-MAURICE (94410)

Voyageant dans le RER, une personne de confession juive, portant la kippa et lisant ses téhilims sur son portable, s'est fait arracher son téléphone par un passager qui lui a proféré des menaces telles que « *Vous allez tous brûler en enfer* », « *Je sais que tu as honte parce que t'as des choses à te reprocher* », « *Vous les Juifs vous bombardez les enfants palestiniens...* », « *sales sionistes* », etc.

Mercredi 10 février 2016 - INTERNET

Jérôme Bourbon, Directeur du journal antisémite Rivarol, a publié sur son compte Twitter le message suivant : « *Pourquoi toujours être sur la défensive en disant : je ne suis pas fasciste, pas nazi, pas antisémite ? Affirmons-nous sans complexes* », puis un second message : « *Fabius Président du Conseil constitutionnel après Badinter et Debré le petits-fils de rabbin. Le Palais-Royal est un territoire occupé* », puis un troisième : « *Finkelkraut à l'Académie, Fabius au Conseil Constitutionnel, A. Klarsfeld au Conseil d'État. On l'a compris, on n'est plus au temps de Pétain* ». Un signalement a été fait au Parquet.

Vendredi 25 mars 2016 - INTERNET

Un individu profère des propos antisémites par voie électronique tels que : « *Je suis en train de manger du juif marine au four* » ou « *chers amis juifs, pour éviter les agressions, mettez un voile intégral sur votre kippa* ».

Samedi 26 mars 2016 - BORDEAUX (33000)

Un individu a effectué à deux reprises le salut nazi devant la synagogue. Celui-ci a été interpellé et a reconnu les faits.

Vendredi 1er avril 2016 - PARIS (75012)

Un individu alcoolisé a insulté un fidèle et le rabbin qui sortaient de la synagogue, en ces termes : « *Sales Juifs, je vais vous tuer, je vous aurai sales juifs* ».

Samedi 2 avril 2016 - MARSEILLE (13001)

Deux riverains de la synagogue ont pris à partie les fidèles en vociférant « *Sales juifs, vive Hitler* », « *On va vous brûler sales youpins* », « *On va vous tuer, vive la Palestine* ».

Lundi 4 avril 2016 - LIEUSAIN (77127)

Un étudiant de confession juive, travaillant en alternance dans une grande enseigne de supermarché, a subi pendant plusieurs mois du harcèlement à connotation antisémite de la part de son manager, en ces termes : « *N'embrasse pas S. c'est un juif et un pédé..., il se fait enc... dans les trains en Allemagne* », « *ça ne te dérange pas de couper du porc* », « *Y a une gare près de chez toi, non dommage tu aurais pu rejoindre les tiens sur les chambres à gaz* », ... « *il faut lui répéter les choses en hébreu pour qu'il comprenne* ».

Mardi 12 avril 2016 - STRASBOURG (67000)

Au cours d'une intervention chirurgicale, un chirurgien tient des propos injurieux et antisémites à l'encontre de son infirmière en ces termes : « *si tous les juifs étaient comme E... on aurait pu les tuer avec de la m...* » et a ensuite rajouté « *on aurait pu faire des bombes avec de la merde pour tuer tous les juifs, on aurait fait des économies de munitions...* » Puis il lui jette de la matière fécale du patient en riant.

Mardi 19 avril 2016 - PARIS (75019)

Un homme reçoit trois appels téléphoniques le menaçant, ainsi que sa famille, en ces termes : « *Vous allez finir comme Ilan Halimi, attaché, violé, séquestré, maintenant vous allez assumer bande de sales Juifs* ». Une somme de 20 000 euros lui a été demandée sous peine de « *buter tous les membres de la famille* ».

Jeudi 5 mai 2016 - LYON (69003)

Lors de la commémoration de Yom Hashoah, organisée par une communauté juive locale, deux individus ont effectué une quenelle devant le public venu assister à la cérémonie.

Samedi 7 mai 2016 - PLOUGASNOU (29630)

Le gérant d'un bar a diffusé à la demande d'un client une chanson intitulée « *je suis un bon nazi* ». Un autre client s'est plaint, a dit être juif et a montré son étoile de David. Il a été insulté de « *sale juif* ».

Jeudi 30 juin 2016 - INTERNET

Un jeune partage sur les réseaux sociaux une photo montage d'un drapeau israélien, allemand et le portrait d'Hitler, les accompagnant de commentaires antisémites : « *Il est temps d'en finir avec ces indigènes* », « *Jver tous les rafalee comme au quartier et juste une envie e les mettre dans un four* ».

Jeudi 14 juillet 2016 - PARIS (75019)

Sortant de leur garage, un couple de confession juive est abordé par un individu demeurant dans le voisinage qui leur demande de le déposer à la station de métro. Une fois dans le véhicule, ce dernier se met à les insulter et à les menacer en ces termes : « *Vous êtes juifs, il faut que vous mouriez, je te brûle ta voiture, ta maison. Nous on n'a pas peur, si on meurt nous montons au paradis* », « *Retournez en Israël c'est votre pays là-bas, et je vous brûle aussi là-bas avec les juifs d'Israël* », « *Nous n'avons pas peur de la Police, si tu déposes une plainte, je vous brûle et bien pire...* » Il tente ensuite de porter un coup à l'époux mais le chien du couple l'en empêche et le fait fuir hors du véhicule.

Mercredi 20 juillet 2016 - INTERNET

Un individu se présente sur son statut Facebook comme « *un chasseur de Juifs* » et faisant l'apologie d'Adolf Hitler.

Jeudi 21 juillet 2016 - EYSINES (33320)

Un couple de confession juive subit régulièrement des insultes et des menaces antisémites de leurs voisins « *sale race* », « *sales juifs, on devrait tous vous tuer* », « *Ferme ta gu... rentre chez toi* ». Ces derniers profèrent également des menaces à l'encontre de leur bébé « *ta fille tu ne la sors jamais, dès que je la vois, je la tue* ». Plusieurs plaintes ont été déposées.

Mardi 26 juillet 2016 - LIEUSAIN (77127)

Un intérimaire s'énerve après l'un de ses collègues et lui déclare, après avoir fait l'apologie du terrorisme : « *Je n'aime ni les noirs, ni les Juifs, j'en ai déjà tué deux-trois à la machette* ».

Mercredi 27 juillet 2016 - SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)

Deux enfants de confession juive, portant une kippa, ont été injuriés par une voisine alors qu'ils jouaient au vélo dans la rue.

Lundi 8 août 2016 - MARSEILLE (13000)

Des fidèles ont été insultés par un automobiliste arrêté aux abords de la synagogue, en ces termes : « *bande de fils de pu... de bâtards de sales juifs* » puis est reparti.

Lundi 15 août 2016 - INTERNET

Sur Internet un individu a tenu des propos antisémites au sujet d'un trafic d'organes au CHU de Nantes par « *conspiration juive* ».

Vendredi 26 août 2016 - INTERNET

Une enseignante du Lycée Janson-de-Sailly postait depuis quelques mois des messages antisémites et négationnistes sur son compte Facebook, tels que : « *La Shoah a été orchestrée par les Juifs* », ou encore en parlant du Président Hollande « *ce Juif ayant profité de son appartenance à la communauté pour monter en politique* », « *Hollande est juif et le nie* ». Le Procureur de Paris a été saisi.

Mardi 30 août 2016 - SAINT-DENIS (93200)

Venu apporter l'arrêt de travail de sa compagne, un individu a questionné l'hôtesse d'accueil de l'entreprise lui demandant « *si le président était juif* », « *si elle-même était juive* » et « *s'il y avait beaucoup de salariés juifs* », « *qu'il était musulman et qu'il n'y avait pas mieux que l'Islam* ». Il s'est montré agressif et menaçant « *qu'il fallait faire attention, car l'établissement n'était pas sécurisé* » répétant à plusieurs reprises qu'il était gérant d'une multinationale. Deux mains courantes ont été déposées.

Vendredi 16 septembre 2016 - PARIS (75011)

Un père et son fils de 28 ans, respectivement porteurs d'un chapeau et d'une kippa, se rendaient à pied à la synagogue lorsqu'ils ont été insultés par trois individus en ces termes : « *on va vous égorger, sales juifs, Allah akbar* », « *heil Hitler* ». Les agresseurs ont ensuite pris la fuite en courant.

Lundi 3 octobre 2016 - PARIS (75008)

Un individu s'est approché à deux reprises d'un groupe de personnes identifiables en tant que Juifs dans le parc Monceau, en leur disant « *Bande de sales Juifs, vous allez tous mourir* », tout en effectuant un salut nazi.

Mardi 4 octobre 2016 - PARIS (75004)

Un individu agressif a proféré des insultes antisémites et des menaces de mort à l'encontre des fidèles d'une synagogue. Il a été interpellé et placé en garde à vue. Le même individu était venu la veille et avait insulté les policiers en faction.

Mardi 8 novembre 2016 - INTERNET

Plusieurs messages ont été reçus sur l'adresse électronique d'une association « *L'association remplie de parasites juifs* », « *J'attends la mort qui m'est programmée par les mafias juives* », « *Quand je vois ces p... de Juifs qui pleurnichent des morts fantômes partis vivre en Amérique sous un faux nom* », « *Je pense qu'un Juif vivant est déjà un Juif de trop* », « *Vous remarquerez que dans le ashkénaze il y a la racine "naze" qui fait référence à Joseph nazi, qui est un p... de guide juif à qui vous aviez déjà rendu hommage durant la seconde guerre mondiale* ». Des vidéos de l'attentat de Nice figuraient en pièces jointes.

Jeudi 24 novembre 2016 - FONTENAY-SOUS-BOIS (94120)

En passant vitres ouvertes devant un établissement scolaire juif, le passager d'un véhicule a mimé et simulé des bruits de tirs d'arme à feu en rafale en direction de l'école.

Vendredi 2 décembre 2016 - GOUSSAINVILLE (95190)

Un lycéen de 16 ans a été insulté et traité de « *sale juif* » par deux individus sur le chemin entre le lycée et la gare. Il a également été menacé avec un couteau d'une lame de 10 cm environ et a réussi à prendre la fuite. Poursuivi par ses agresseurs, il s'est réfugié à la gare.

Dimanche 4 décembre 2016 - BOULOGNE BILLANCOURT (92100)

Un couple de retraités est harcelé par un voisin depuis quelques années. En sortant de chez elle, l'épouse le surprend devant sa porte, un téléphone à la main. Lui demandant ce qu'il fait là, il lui répond « *Je me retiens de casser ta gueule de sale petite juive* » et lui avoue qu'il était en train de les enregistrer à travers la porte.

Lundi 12 décembre 2016 - NEUILLY-SUR-SEINE (92200)

Le résident d'un immeuble signale les propos antisémites tenus régulièrement par son gardien à l'encontre de la communauté juive, tels que « *ils pissent dans la synagogue... ils sont sales...il faudrait faire sauter tout ça* » (en pointant du doigt la communauté juive). Quelque temps auparavant, lors d'une conversation avec un autre gardien, il s'était réjoui du décès du Grand Rabbin Joseph Sitruk. Une main courante a été déposée.

Lundi 12 décembre 2016 - LE HAVRE (76600)

Deux cartouches non percutées d'armes d'autodéfense, de calibre 38, ont été découvertes dans la boîte aux lettres d'une synagogue, ainsi que 7 autres cartouches de calibre identique, non percutées également découvertes au sol sous la boîte aux lettres.

Lundi 12 décembre 2016 - AIX-EN-PROVENCE (13090)

Un individu s'est approché des enfants de l'école juive. Une mère d'élève s'est postée devant lui pour faire écran. L'homme a ensuite suivi le cortège jusqu'à la synagogue, puis s'est mis à hurler à l'encontre de l'agent de sécurité : « *Ah c'est comme ça, alors écoute bien, je vais revenir bientôt et je vais m'occuper de toi* ». Désignant ensuite les enfants du doigt il a ajouté « *Je vais faire parler de moi* ».

Vendredi 16 décembre 2016 - LILLE (59000)

Lors de la correction du Bac blanc de français, le correcteur a découvert dans une copie les propos suivants « *nous devrions aussi tuer tous les hébreux et se méfier d'eux en commençant par leur accrocher une étoile jaune sur leurs habits. Ils sont la cause de la majorité de nos problèmes. Ensuite nous pourrions les regrouper dans de petits quartiers surveillés...* »

Lundi 26 décembre 2016 - BESANÇON (25000)

Un individu a jeté un colis sur le parvis de la synagogue en criant « *Allah ouakbar* » et s'est enfui. Le colis qui ne contenait que du papier a été détruit par les démineurs de la région.

Mercredi 28 décembre 2016 - STRASBOURG (67000)

En passant devant la synagogue, un individu circulant à vélo a menacé et insulté un fidèle en ces termes : « *sales Juifs je suis du 4e Reich, vous allez tous crever, on va vous brûler on va vous crever* ». L'individu avait déjà rôdé en milieu de matinée aux abords de la synagogue et fait un salut hitlérien à l'encontre de l'agent de sécurité.

Samedi 31 décembre 2016 - PANTIN (93500)

En sortant de la synagogue un fidèle, accompagné de ses deux enfants, a été abordé par un individu qui lui a crié en levant un couteau vers le ciel « *Allah Akbar je vais tous vous égorger* ». L'individu s'est ensuite dirigé vers un immeuble où il s'est réfugié.

TRACT ET COURRIER**Mercredi 13 janvier 2016 - PARIS (75005)**

Une radio associative a reçu une lettre glorifiant les attentats perpétrés en janvier ainsi que des menaces de mort : « *qu'un Hitler vous extermine...fils de p... de juifs ...Mort aux juifs de France...* »

Jeudi 14 janvier 2016 - NANCY (54000)

Une femme de confession juive a reçu un courrier recommandé à son domicile l'invitant à se rendre au four crématoire de Nancy pour y être incinérée.

Mercredi 20 janvier 2016 - LE KREMLIN-BICÊTRE (94270)

Une femme de confession juive a reçu un SMS en ces termes « *Si j'avais fait partie du peuple élu parmi les peuples, t'aurais sûrement mieux bouger ton gros c... sur mon cas. Espèce de salope de youpine. Il n'y a qu'un endroit pour les animaux comme vous : Auschwitz* ».

Samedi 30 janvier 2016 - MÉRIGNAC (33700)

Une femme de confession juive découvre dans son courrier une carte de voeux comportant des inscriptions insultantes ainsi que des dessins de croix gammée et de phallus.

Mardi 23 février 2016 - LYON (69006)

Des tracts tirés de la Une de Charlie Hebdo du 2/11/78, représentant Adolf Hitler et supportant la mention « *Enfin, on peut le dire, Hitler super sympa* » ont été déposés au sol devant la synagogue. Sur la représentation, Hitler dit : « *Salut les Youpins ça gaze?* »

Samedi 5 mars 2016 - INTERNET

À la veille d'un événement organisé par une association communautaire, cette dernière a reçu un courrier de menaces en ces termes : « *On y sera ! Avec 500 kg de nitrate/fuel dans une camionnette, ce qui devrait suffire à éradiquer une partie importante de l'engeance sioniste* ».

Mardi 12 avril 2016 - INTERNET

Une personne de confession juive a reçu un mail injurieux en ces termes : « *c'est au moyen de rats aux cols blancs comme vous que les camps de concentration ont existés, on va faire de votre nation une nation de rats, la guerre civile est proche...* »

Samedi 7 mai 2016 - INTERNET

Une association communautaire a reçu un mail de menaces et d'injures antisémites : « *Vous allez finir à Auschwitz c'est votre seule place, vous méritez juste de crever sale race de m... je te jure demain je viens avec mes potes et on vous défonce tous sales fragiles de m... race impur de ..., vous êtes tous de malades mentaux même la génétique le prouve, tout les Juifs sont des malades. si tu veux te plaindre t'as qu'a m'appeler 09 50 22 ...* »

Samedi 9 juillet 2016 - VILLEMOMBLE (93250)

Un couple de confession juive a reçu dans sa boîte aux lettres un journal truffé d'annotations à caractère antisémite, dont l'inscription « *STOP JUIFS* » sur la première page. Une main courante a été déposée.

Mardi 1er novembre 2016 - AULNAY-SOUS-BOIS (93600)

Un jeune homme de confession juive reçoit depuis quelques semaines des SMS et des courriers de menaces de mort à caractère antisémite, tels que « *Sale juif tu vas crever* » écrit 27 fois sur un courrier daté du 1er novembre.

*UMJ : Unités Médico-Judiciaires.

*ITT : Incapacité Totale de Travail.

3. EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2016

Audience du 7 janvier 2016**Affaire C. / Rappel des faits — 9 juin 2014 - GRIGNY (91350)**

Des inscriptions à caractère antisémite ont été découvertes sur les murs de plusieurs halls d'une copropriété. Ces tags font l'apologie des crimes de Mohamed Merah et de Youssouf Fofana : « *Mort au juif* » « *N.... les Juifs* » « *Big up Merah* » « *Libérez Fofana* ».

L'auteur des faits a été condamné à 6 mois de prison ferme.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 1er février 2016**Affaire B. / Rappel des faits — 15 juillet 2014 - INTERNET**

Un homme de confession juive a été menacé de mort et insulté en tant que juif, ainsi que sa nièce et son frère sur Facebook par une personne venue se connecter sur la page. Les messages suivants ont été postés : « *J'aimerais écraser ta face de sale youpin! moi je suis le Hitler arabe!...* » « *Je déteste votre race de fils de p...! et on piétinera vos femmes et vos enfants par terre à coup de pieds et même votre sang on le brûlera* ».

L'auteur des faits a été condamné à 3 mois de prison ferme et à verser 500 € de D&I à la victime.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 9 février 2016**Affaire B. / Rappel des faits — 8 juin 2012 - SARCELLES (95200)**

Passant devant 3 individus avec des amis, un adolescent de confession juive s'est fait insulter par l'un d'entre eux « *ferme ta gueule, sale juif* », puis giflé. L'adolescent se défend mais l'un des agresseurs le maintient par le cou pendant que les deux autres lui donnent des coups de pied, des coups de poing à la tête et sur tout le corps. Les pompiers sont intervenus. Une ITT de 3 jours a été délivrée par les UMJ.

Deux des auteurs ont été rapidement interpellés, placés en garde à vue puis déférés et placés sous contrôle judiciaire le 10 juin 2012.

L'un des auteurs, mineur, a été condamné par le Tribunal pour Enfants à 2 mois de prison avec sursis et 1 000 euros de D&I.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 21 juin 2016**Affaire L. / Rappel des faits — 1er octobre 2014 - GRENOBLE (38000)**

Une femme de confession juive a été agressée par un voisin. Ce dernier l'a attrapée par le col, l'a secouée, l'a menacée et lui a craché dessus à plusieurs reprises. La victime a été menacée et insultée en ces termes : « *Vous les Juifs, vous avez de l'argent, vous allez bruler en enfer, on va prendre tout votre argent, je vais te bruler* », « *Tu vas voir ce que je vais te faire, toi et ton enfant, la communauté juive, vous avez de l'argent.* » Elle a réussi à prendre la fuite, son enfant dans la poussette et à prévenir son mari. Le voisin, rentré chez lui, a continué à crier : « *Allez vous faire enc...* » 2 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ.

Le prévenu a été relaxé.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 21 juin 2016**Affaire W. / Rappel des faits — 7 mai 2014 - SAINT LOUIS (68000)**

Le véhicule d'un membre de la communauté juive a été tagué de deux croix gammées et d'une étoile de David barrée, retrouvées sur les portières arrière gauche et passager avant, ainsi que sur le capot avant.

Les trois auteurs mineurs ont été condamnés à :

- 4 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans, avec obligation de suivre une formation, d'indemniser les victimes, de suivre des soins spécifiques et 100 € d'amende avec sursis, pour l'un,***
- verser 300 € d'amende chacun avec sursis, pour les deux autres.***

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 10 octobre 2016**Affaire O. / Rappel des faits — 12 avril 2016 - STRASBOURG (67000)**

Au cours d'une intervention chirurgicale, un chirurgien tient des propos injurieux et antisémites à l'encontre de son infirmière en ces termes : « *si tous les juifs étaient comme E... on aurait pu les tuer avec de la merde* » et a ensuite rajouté « *on aurait pu faire des bombes avec de la merde pour tuer tous les juifs, on aurait fait des économies de munitions...* » Puis il lui jette de la matière fécale du patient en riant.

L'auteur, actuellement sous le coup d'une suspension, a été reconnu coupable et condamné à 1 000 € d'amende et à verser 600 € de D&I à la victime.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Décision du Parquet**Affaire A. / Rappel des faits — 10 mars 2015 - MARSEILLE (13010)**

Deux mineurs, âgés de 12 ans et porteurs d'une kippa, ont été verbalement et physiquement agressés par deux adolescents. Ces derniers leur ont tenu les propos antisémites suivants : « *Sales juifs, on va tous vous exterminer, on va tous vous n...* », « *donnez nous tout ce que vous avez sales juifs* ». L'un des mineurs a reçu des coups de poing au visage et des coups de pied sur les côtes, les jambes et le dos. Des blessures légères au visage, au coude droit et au genou gauche ont été constatées. Deux plaintes ont été déposées.

La plainte a été classée sans suite par le Parquet.

Décision du Parquet**Affaire B. / Rappel des faits — 7 novembre 2015 - PARIS (75020)**

Une femme de confession juive a été insultée par un membre du syndic en ces termes : « *sale juive* », et « *il va t'arriver la même chose qu'en Israël avec les couteaux* ». Elle avait fait l'objet de propos similaires en septembre pour lesquels elle avait déposé une main courante.

La plainte a été classée sans suite par le Parquet.

Décision du Parquet**Affaire C. / Rappel des faits — 7 février 2016 - INTERNET**

Des propos antisémites ont été tenus sur Internet, suite à la diffusion d'une vidéo de Dieudonné et d'Elie Semoun : « *à mort les sionistes, en enfer les sionistes, que les sionistes crèvent comme des chiens qu'ils brûlent* ». Suite à un commentaire, un internaute a reçu le message suivant sur son compte Facebook : « *on a préchauffé le four à 500 degrés pour ton fils de p*** de fils avec une tête d'arabe* ».

La plainte a été classée sans suite par le Parquet.

*ITT : Incapacité Totale de Travail.

*D&I : Dommages et Intérêts.

4. ILAN HALIMI, DIX ANS APRÈS

Le calvaire d'Ilan Halimi	
Par la rédaction	
Le Nouvel Observateur (21/01/2016)	52
Torturé et tué parce que juif, "donc riche"	
Par la rédaction	
L'internaute (21/01/2016)	55
Nous n'avons pas oublié	
Par Marc Knobel	
Le CRIF (21/01/2016)	56
Dix ans après, que sont devenus les bourreaux d'Ilan Halimi ?	
Par La Rédaction	
Le Figaro (13/02/2016)	63



Ilan Halimi (z'l)

1982 – 2006

LE CALVAIRE D'ILAN HALIMI

PAR LA RÉDACTION

LE NOUVEL OBSERVATEUR (21/01/2016)

Il y a dix ans jour pour jour débutait le calvaire d'Ilan Halimi, enlevé et torturé parce que juif. Dans "24 Jours", sa mère retraçait le calvaire de son fils. Extraits.

21 janvier 2006. Un samedi ordinaire pour la famille Halimi réunie chez une des soeurs d'Ilan. On l'a attendu en vain toute la journée.

"La nuit est tombée depuis un moment déjà. Le shabbat se termine. [...] Je me trouve avec Noa dans sa chambre. Je lui raconte une dernière histoire avant de rentrer chez moi. Ses grands yeux me dévorent, avalent les paroles que je lui chuchote, quand, subitement, des hurlements atroces envahissent tout l'appartement.

Ce sont mes filles, elles poussent des cris comme je n'en ai jamais entendus auparavant, des cris d'épouvante, des cris si violents qu'on pourrait croire qu'on leur arrache le coeur. Le mien s'arrête. [...] Alors je lâche l'enfant et je me précipite dans le salon. [...] Et, dans cette panique, je réalise que mon fils n'est pas là. Je réalise qu'il est le seul à ne pas être là, le pire s'impose. Je pense Ilan s'est tué, Ilan a eu un accident de voiture, il est mort sur le coup. Quoi d'autre ? David s'avance vers moi, il prend mes mains dans les siennes. "Ilan a été enlevé." Enlevé ? C'est absurde, mais, l'espace d'une seconde, je suis soulagée. Il est en vie et je le croyais mort.

(Une photo d'Ilan a été envoyée par e-mail par les kidnappeurs.)

Cette image d'Ilan tenu en joue, assis face à l'objectif devant un grand drapeau orange, les yeux et la bouche barrés de scotch, le nez ensanglanté, et "le Parisien" daté du jour posé sur ses genoux, je ne la verrai jamais. Mon gendre et mes filles refuseront de m'infliger ce supplice. Je découvrirai plus tard le message qui accompagnait ce cliché. [...] Il disait textuellement :

"Nous sommes possession de Ilan et sa vie est menacée de mort. nous réclamons 450 000 euros pour sa libération en vie. La transaction est prévue pour 23.01.06 matin, j'attends votre réponse à partir de l'adresse mer855@hotmail.fr sur l'adresse expeditrice avant 19h30 et vous recevrez la suite des instructions 22.1.06 avant 15h. Tout ce qui sera considéré comme une entrave à notre volonté Ilan sera pris pour responsable direct. Si vous le désirez appelez 17'."

Les proches du jeune homme se rendent à la police

"Les enquêteurs du 36 [...] veulent comprendre pourquoi un jeune homme comme mon fils a été enlevé. Si les ravisseurs l'ont choisi, il y a forcément une raison. Mais laquelle ? Personne dans la famille n'a les moyens de payer 450.000 euros. Ilan est vendeur dans une boutique de téléphonie, il gagne 1.200 euros par mois. Ma fille aînée cherche du travail, la cadette est assistante dans une boîte de conseil, et mon gendre travaille dans une agence immobilière. Quant à moi, j'occupe un poste de secrétaire, et Didier, mon ex-mari, est commerçant. Nous n'avons pas vraiment le profil à être rançonnés. [...] Le seul élément "intéressant" qu'ils relèvent, c'est que, en début de semaine, Ilan a fait la connaissance d'une charmante cliente sur son lieu de travail.

[...] L'appât dira qu'Ilan a poussé un "cri de fille", mais elle ne s'en sera pas longtemps émue, puisqu'une fois sa "mission" terminée, à 1 heure du matin, un complice la reconduira tranquillement à Paris. [...] Elle ira dîner en compagnie d'un jeune homme rencontré sur internet. Ils prendront cette nuit-là une chambre à l'hôtel, au Formule 1, qu'elle paiera avec l'argent gagné

pour avoir entraîné Ilan dans un guet-apens. Et, comme pour finir en beauté une soirée réussie, ils feront l'amour et elle tombera enceinte.

A-t-elle pensé à Ilan en se réveillant ? A-t-elle pensé à son calvaire ? Au nôtre ? Moi, je pense à elle. Tout le temps. Sans arrêt. Je pense à cette fille qui a dragué mon fils en sachant qu'il allait être séquestré, dans mes rêves je la supplie, un simple coup de fil de sa part, même anonyme, et tout serait fini, je lui demande de regretter, d'avoir pitié, de me rendre mon enfant. Elle sera, trois semaines durant, mon espoir le plus vivace."

Deuxième mail des ravisseurs

"Il dit : 'rdv le 23.01.2006 a chatelet les halles devant k f c a 8h00 precise. il faut que vous ayez le telephone portable, un ordinateur portable relie a internet. Vous devez venir avec 10 personnes avec leur piece d identite au rdv Et je vous enverrez le reste des information pour la 1er partie de la rancon a cette heure ci.'

Le commandant de police comprend tout de suite ce qu'organisent les ravisseurs. S'ils exigent un ordinateur branché en wifi, c'est qu'ils envisagent très probablement une remise de rançon immatérielle, sous forme de virement, ce qui rendrait impossible l'issue traditionnelle dans ce genre d'affaire : l'échange d'une valise remplie d'argent contre l'otage.

[...] À Bagneux, Ilan est en enfer. Maintenu ligoté depuis son enlèvement, il est nourri à la paille par ses geôliers. Ils lui donnent tout juste de quoi ne pas dépérir, des sachets de régime protéiné achetés en pharmacie, un sandwich ou des gâteaux lorsqu'ils y pensent et qu'ils veulent bien lui retirer son bâillon. Ils n'y ont pas pensé pendant trois jours. De temps en temps, ils le font fumer pour l'étourdir. "Pour avoir la paix" [...]

Ils le giflent, ils lui tapent la tête, le dos, les jambes, ils le frappent du revers de la main ou avec le manche d'un balai. Ce balai, ils s'en serviront bientôt pour simuler une scène de sodomie et le photographier dans une position dégradante. Ils iront plus loin encore. Ils lui tailladeront le visage au cutter à la demande du chef qui souhaite nous adresser une photo "gore". Oui, ils tailladeront son beau visage, ils le défigureront. L'autopsie révélera une incision de 6 à 7 centimètres sur sa joue gauche. [...]

Outre les coups, les brimades, les sévices, les conditions dans lesquelles Ilan est détenu sont en soi une torture. Il fait zéro degré dehors, l'appartement n'est pas chauffé et ils l'ont entièrement déshabillé. Ils lui ont retiré son pull, son T-shirt, ses baskets, ses chaussettes, son jean, son caleçon. Pour ne pas lui enlever ses menottes, ils ont découpé son blouson de cuir avec des ciseaux d'écolier. Ilan dort à même le sol, sur le drap orange qui a servi de fond à la première photo que nous avons reçue de lui. Son visage est entièrement recouvert de scotch - "on aurait dit une momie", avouera un des tortionnaires -, il ne peut ni voir ni parler, c'est à peine s'il peut respirer.

[...] La cruauté de ces monstres, nous en avons réellement pris conscience en découvrant la deuxième photographie d'Ilan. Elle nous est parvenue hier, mardi 24 janvier, pour nous prouver qu'il était toujours en vie. Ce cliché, comme le premier, le représente tenu en joue, mais, cette fois, il est entièrement nu. Et des ballons de couleur ainsi qu'un happy birthday "égaiant" l'image. Les bourreaux s'amuse. Ils fêtent leur victoire. La victoire d'avoir capturé un juif, d'en disposer et de le massacrer gaiement. Ilan, mon trésor... leur trophée.

[...] Contrairement à ce que j'imaginai, il n'est pas détenu dans une maison d'un faubourg d'Abidjan, dans un pavillon isolé en rase campagne ou au troisième sous-sol d'un parking. Il se trouve dans un trois-pièces, au troisième étage d'une barre d'immeuble de la rue Serge-Prokofiev, à Bagneux dans les Hauts-de-Seine. Une barre d'immeuble de onze étages habitée par des

centaines de personnes qui, chaque jour, empruntent l'ascenseur ou les escaliers et qui, de ce fait, pourraient en effet entendre Ilan. Mais personne n'entend rien.

[...] Combien étaient-ils au courant du calvaire enduré par Ilan ? Combien savaient qu'il était séquestré au troisième étage du 1, rue Serge-Prokofiev à Bagneux, puis dans une cave d'un immeuble voisin ? Combien savaient qu'on le torturait, qu'on le tuait à petit feu ? Combien connaissaient les acteurs de cette entreprise macabre ? [...]

Ceux qui ont entendu un mot, une phrase, une vague histoire d'enlèvement et de séquestration, mais qui ont choisi de continuer leur chemin sans se retourner ? Pendant trois semaines, des dizaines et des dizaines d'individus ont mené leur petite vie bien tranquille tandis que mon fils se faisait massacrer. La barbarie a toujours un visage humain."

Une semaine après l'enlèvement, l'incompréhension envers la méthode choisie par la police

"Elle ne veut alerter aucun média, elle refuse de diffuser les portraits-robots des deux appâts, elle nous demande de ne rien dire à personne et elle impose à Didier d'être intraitable. Cela fait maintenant une semaine, jour pour jour, qu'Ilan est séquestré et le ravisseur est en train de devenir fou, alors pourquoi ne change-t-elle pas de stratégie ? Parce qu'elle ne s'imagine pas un instant que le ravisseur tuera mon fils. Voilà la grosse erreur des enquêteurs. [...]

Ils ont cru qu'ils avaient affaire à un de ces piliers du grand banditisme, doté d'expérience et d'une certaine morale, quand ils traitaient avec un vulgaire délinquant de cité sans foi ni loi. Ils ont imaginé que cette affaire était strictement crapuleuse, alors qu'elle était avant tout antisémite.

[...] On dit que les mères sentent tout, et ce fut ainsi que je l'ai vérifié. À 5 heures, ce matin du 13 février, Ilan était jeté dans un bois par son bourreau. Celui-ci aurait volontiers prolongé son calvaire, mais ses complices en avaient marre de jouer les geôliers. Ils avaient compris qu'ils ne toucheraient pas un sou, ils ne voulaient plus continuer.

Le chef, abandonné par ses lieutenants, n'avait donc pas d'autre choix que de se résigner. Il ordonna qu'on lave et qu'on tonde la tête de ce juif, justement parce qu'il était juif et qu'il devait finir comme tant d'autres juifs avant lui, lavé et tondu pour être conduit à la mort. Ses tortionnaires s'exécutèrent avec le même plaisir du devoir accompli que les barbares d'hier, ils rasèrent le crâne de mon fils avec des rasoirs jetables, et ses beaux cheveux noirs recouvrirent le sol de la cave, comme furent jadis sacrifiées les chevelures de six millions d'innocents.

Ilan fut transporté dans le coffre d'une voiture jusque dans un petit bois, tels ces juifs d'Europe de l'Est assassinés loin des villes par les Einsatzgruppen. Il fut conduit dans le petit bois délimitant les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Villemoisson-sur-Orge. Le ravisseur avait choisi de le jeter là, tout nu dans cette nuit noire et glaciale, lorsqu'il s'aperçut qu'Ilan avait ôté le bandeau qui lui barrait la vue. Mon fils le regardait droit dans les yeux. Mon fils savait qu'il allait mourir, mais il le défiait pour lui signifier qu'il était un Homme.

Je suis un Homme, disait son regard, vous avez essayé de faire de moi un animal, mais vous avez échoué, je resterai un Homme jusqu'à mon dernier souffle. Il reçut plusieurs coups de couteau à la gorge et dans les flancs, mais aucun ne fut mortel. Alors le tortionnaire continua de s'acharner. Il l'aspergea d'essence, puis l'incendia. Ilan était juif, il devait partir en fumée."

TORTURÉ ET TUÉ PARCE QUE JUIF, "DONC RICHE"

PAR LA RÉDACTION

L'INTERNAUTE (21/01/2016)

Il y a dix ans jour pour jour, commençait le calvaire d'Ilan Halimi, ce jeune homme de confession juive assassiné par le gang des barbares.

Le 20 janvier 2006, l'horreur débutait pour Ilan Halimi. Jeune Français de 23 ans, cet employé d'une boutique parisienne, de confession juive, était enlevé par un groupe d'hommes après avoir été séduit par une jeune femme servant d'appât. Emmené à Bagneux, au sud de Paris, il sera séquestré dans le sous-sol d'un HLM, torturé pendant plus de trois semaines, avant d'être retrouvé le long des voies ferrées du RER C, nu, bâillonné et menotté, à l'agonie. Il succombera lors de son transfert à l'hôpital. Le motif de cette agression ultra-violente et de ce meurtre est d'une désarmante bêtise : Ilan Halimi a subi ces sévices parce qu'il est juif, donc "riche", dans l'esprit de ses agresseurs. Ceux qu'on appellera plus tard le "gang des barbares", emmenés par Youssouf Fofana, expliqueront qu'être juif, c'est avoir de l'argent. Une rançon de 450 000 euros sera d'ailleurs demandée à la famille de la victime, qui recevra photos sordides et enregistrements pour céder. Elle ne sera pourtant pas en mesure de la payer...

Youssouf Fofana, le leader du gang, sera arrêté en Côte d'Ivoire dans la nuit du 22 au 23 février, avant d'être extradé vers la France. Lors d'un procès très médiatique en 2009, il écopera de la réclusion à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. Et il multipliera les provocations lors de son jugement, lançant "Allahou Akbar" à ses juges qui lui demandaient son nom, ou se décrivant comme un "arabe, africain, islamiste, salafiste". Depuis, il a été condamné à deux reprises pour avoir agressé ses gardiens en prison. Mais c'est l'ampleur de l'affaire qui étonne alors. En plus de Youssouf Fofana, 23 autres prévenus seront condamnés par la cour d'assises des mineurs de Paris. Tous ont, de près ou de loin, été associés à l'idéologie antisémite et à la barbarie de Fofana.

Après une période de méfiance lors de laquelle on tardera à qualifier l'acte d'antisémite, l'affaire Ilan Halimi provoquera une vague d'émotion en France et de nouvelles inquiétudes dans la communauté juive. D'autres drames ont depuis succédé à ce meurtre : les crimes de Mohamed Merah à Toulouse en 2012 ainsi que la tuerie de l'Hyper Casher de la porte de Vincennes en janvier 2015, perpétrée par Amedy Coulibaly. Mais aussi l'agression et la séquestration d'un jeune couple de confession juive à son domicile, à Créteil, en décembre 2014 ou encore celle d'un professeur juif de Marseille par un jeune adolescent en janvier 2016.

Source : L'internaute

NOUS N'AVONS PAS OUBLIÉ

PAR MARC KNOBEL

LE CRIF (21/01/2016)

Il y a dix ans débutait le calvaire d'un jeune Français, kidnappé, torturé et tué parce qu'il était juif. Marc Knobel revient sur les faits.

Tribune de Marc Knobel, Chercheur et Directeur des Études du CRIF

Le 20 janvier 2006, Ilan Halimi, qui vit dans l'Est parisien avec sa mère et sa sœur, a rendez-vous le soir avec Emma, qui l'a abordé trois jours plus tôt dans le magasin de téléphonie du boulevard Voltaire dans le 11^e arrondissement de Paris où il effectuait un remplacement. La mineure est en fait un appât loué par Youssouf Fofana qui veut enlever un juif « parce qu'ils sont bourrés de thunes », dira à la police un de ses complices présumés. Emma l'entraîne dans le sous-sol d'un immeuble de Sceaux, où ses complices le frappent et le neutralisent à l'éther, puis l'emmènent dans le coffre d'une voiture volée jusqu'à un appartement vide d'une cité de Bagneux (Hauts-de-Seine). Ilan Halimi est torturé pendant les trois semaines suivantes dans une cité HLM de Bagneux dans les Hauts-de-Seine. Nous revenons dans cet article sur la chronologie de cette affaire et sur les moments les plus douloureux de cette tragédie.

Dès le samedi 21 au matin, d'un cybercafé, le jeune d'origine ivoirienne, Youssouf Fofana, né en France, envoie une photo d'Ilan à sa famille. Il est menacé par un pistolet. Il exige une rançon de 450.000 euros pour le lundi 23 janvier 2006. Mais, il part pour la Côte d'Ivoire, laissant l'otage à des complices, qui s'impatientent au bout de quelques jours, mais acceptent d'envoyer une nouvelle photo d'Ilan. Les jours passent, les échanges téléphoniques avec la famille d'Ilan se multiplient, le montant de la rançon ne cesse de changer. De retour en France le samedi 28 janvier 2006, Youssouf Fofana avertit un rabbin « qu'un juif a été kidnappé » et le guide jusqu'à une boîte à lettre parisienne, où l'homme découvre une cassette audio sur laquelle il entend l'otage « en sanglot, à bout de force, parlant des sévices subis ». Mais Fofana doit rendre l'appartement: dans la nuit du 29 au 30, il transporte sur son dos Ilan jusqu'à un local technique dans les caves d'un immeuble voisin.

Mardi 31 janvier: un cousin d'Ilan est dirigé jusqu'à un pressing où il trouve une cassette vidéo de l'otage, suppliant qu'on paye la rançon, ainsi qu'une photo de lui, en peignoir, menotté. La situation s'enlise terriblement. Ilan s'affaiblit, il est dénudé, toujours ligoté, à peine nourri, son visage est entouré de scotch. Des gardiens craquent, mais d'autres sont prêts à les relever.

Le 4 février, Youssouf Fofana repart pour la Côte d'Ivoire, d'où il appelle le 6 et organise une remise de rançon Place Clichy, par le père d'Ilan, qui est séparé de sa mère. Malgré ses contacts, le ravisseur n'a pas trouvé de détecteur de faux billets à Paris et demande que l'opération se fasse à... Bruxelles. Le père d'Ilan refuse. D'Afrique, Youssouf Fofana appelle alors ses complices le 8 février, et leur demande une photo de l'otage, une photo où Ilan serait « en sang ». Ilan est trop affaibli pour supporter des coups, alors ils lui entaillent la joue au cutter. Pour rien, car cette photo ne sera jamais transmise.

Dimanche 12 février 2006, Youssouf Fofana rentre à Paris. Ses complices en ont assez, visiblement. Il leur assure qu'il va laisser partir Ilan, qu'il roue quand même de coups (une nouvelle fois) pour obtenir d'autres coordonnées de la famille. Pour effacer les indices, Ilan est lavé, ses cheveux sont rasés. Le 13, à 5h00, les anciens geôliers voient Fofana partir au volant d'une voiture volée, son otage se trouve dans le coffre. Trois heures et demie plus tard, une conductrice repère Ilan le long d'une voie de chemin de fer, à Sainte-Geneviève-des-Bois. Il est nu, il est menotté et bâillonné. Le corps est recouvert de brûlures. Il meurt en route vers l'hôpital.

Les médecins recenseront quatre plaies au cou, dont une à la veine jugulaire, une à la hanche, faites par un « instrument tranchant et piquant ». Un complice assure à la police que Youssouf Fofana lui a dit avoir tué l'otage, promettant qu'ils se rattraperont « sur le prochain plan, en enlevant (cette fois) un dealer ».

Le 15 février 2006: Audrey L. dénonce les faits à la police. Youssouf Fofana s'enfuit précipitamment en Côte-d'Ivoire. Le 22 février, il est arrêté dans ce pays.

Le 4 mars 2006, Youssouf Fofana est mis en examen et écroué

Le 29 avril 2009 s'ouvre le procès des membres du "gang des barbares" devant la Cour d'assises des mineurs de Paris. Le 30 juin 2009, la réclusion criminelle à perpétuité est requise contre Youssouf Fofana. Le 10 juillet 2009, Fofana est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une mesure de sûreté de 22 ans, tandis que ses principaux lieutenants écopent de 15 à 18 ans de réclusion.

Le procès en première instance, le verdict et l'appel

Le 29 avril 2009 s'ouvre le procès des membres du "gang des barbares" devant la Cour d'assises des mineurs de Paris. C'est un procès important qui se tient selon les règles de publicité restreinte, car certains des accusés sont mineurs au moment des faits. Dès la première audience, Youssouf Fofana se livre à d'intolérables provocations. Il arrive tout sourire et lance, le doigt en l'air, un « Allah vaincra ». Lorsqu'on lui demande son identité et sa date de naissance, il répond « arabe africain islamiste salafiste » et donne le 13 février 2006 à Sainte-Geneviève-des-Bois, date et lieu de la mort de sa victime Ilan Halimi. En mai 2009, Youssouf Fofana avoue, pour la première fois devant les juges de la cour d'assises de Paris, être l'auteur de l'assassinat du jeune homme. « Vous savez bien que je l'ai fait et vous savez que j'ai agi seul »: c'est ce que déclare le chef présumé du "gang des barbares" alors que témoignaient à la barre deux médecins légistes ayant examiné le corps de la victime. Fofana reconnaît avoir versé un liquide inflammable (sur le corps d'Ilan) et l'avoir allumé avec un briquet », déclare une source présente à l'audience. L'autopsie du corps d'Ilan Halimi avait révélé, pratiquement sur l'ensemble du corps, des brûlures vraisemblablement causées par de l'alcool à brûler. Il avait également des traces de 4 plaies au cou, dont une à la veine jugulaire, et une « plaie pénétrante » à la hanche gauche causées par un « instrument tranchant et piquant. » Finalement le 11 juillet 2009, Youssouf Fofana est condamné à la peine maximale en droit français pour ce crime, soit la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. Il décide de faire appel de cette condamnation, mais il se rétracte peu après. Cette condamnation à perpétuité devient donc définitive. Les autres verdicts vont de 18 ans de prison ferme à l'acquittement. Sur son blog, la journaliste Elsa Vigoureux témoigne : aux alentours de 22 heures, hier soir, alors que régnait dans le box une grande angoisse, la cour d'assises des mineurs a rendu sa décision.

Les peines sont les suivantes :

- Youssouf Fofana : Perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans.
- Jean-Christophe Soumbou . : 18 ans de prison.
- Samir Aït Abdelmalek. : 15 ans de prison.
- Jean-Christophe G., mineur au moment des faits : 15 ans de prison.
- Nabil Moustafa. : 13 ans de prison.

- Cédric Birot Saint-Yves : 11 ans de prison.
- Yahia Touré Kaba. : 11 ans de prison.
- Fabrice Polygone : 11 ans de prison.
- Christophe Martin-Vallet. : 10 ans de prison.
- Jérôme R. : 10 ans de prison.
- Emma Yalda, mineure au moment des faits : 9 ans de prison.
- Tifenn Gourret : 9 ans de prison.
- Gilles Serrurier : 9 ans de prison.
- Alexandra Sisilia : 8 ans de prison.
- Francis Oussivo N'Gazi. : 7 ans de prison.
- Guiri N'G : 6 ans de prison.
- Franco Louise : 5 ans de prison.
- Sabrina Fontaine. : 3 ans de prison.
- Jérémy Pastisson. : 3 ans de prison.
- Alcino Ribeiro. : 8 mois de prison.
- Christine G. : 6 mois de prison avec sursis.
- Audrey Lorleach : 2 ans de prison, dont 16 mois avec sursis.
- Leïla Appolinaire. : 6 mois de prison avec sursis, avec effacement du casier judiciaire.
- Isabelle Mensah. : 6 mois de prison avec sursis.
- Muriel Izouard. : Acquittée.
- Alassane D. : Acquitté.

Les avocats réagissent

Un ensemble de peines qui se situent globalement légèrement en dessous de celles requises par l'avocat général, Philippe Bilger, mais qui en respectent l'esprit, c'est-à-dire la hiérarchie. Avec deux écarts un peu plus importants : Franco L., défendu par Maître Yassine Bouzrou, écope d'une peine deux fois moins élevée que celle suggérée par l'avocat général (5 ans). Samir A.A, représenté par maître Arnaud Miel, est condamné à 15 années de détention alors que l'avocat général en avait requis 20. Aucun des accusés n'a pour l'instant envisagé de faire appel de ce verdict, rapporte Elsa Vigoureux. Après l'énoncé du verdict, les réactions des avocats des parties

civiles sont immédiates. Au pied des escaliers de la cour d'Assises, le conseil de la famille Halimi, maître Francis Szpiner, déclare : « La peine de prison à perpétuité assortie de 22 années de sûreté pour Youssouf Fofana est juste. La cour a cependant été particulièrement indulgente avec les autres accusés. Ce crime est un défi pour la République et la société française. La répression aurait en conséquence dû être exemplaire. Vous le savez, les parties civiles ne peuvent pas faire appel. J'invite donc le Garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie, à demander au parquet général de faire appel de cette décision s'agissant de ceux qui ont participé à l'enlèvement d'Ilan Halimi. Le Ministre doit agir en conséquence. Les peines sont inférieures aux réquisitions de l'avocat général qui n'étaient déjà pas d'une énergie extrême. L'intérêt des deux mineurs l'a emporté sur l'intérêt général. » Maître Muriel Ouknine-Melki, avocate de Jimmy et Mickaël D., exprime pour sa part sa déception : « Je me sens complètement solidaire des déclarations de maître Szpiner. On attendait des peines plus fermes et sans équivoque pour certains, nous ne les avons pas eues. Nous restons toujours dans l'attente d'une réponse que nous n'avons pas reçue. La décision ce soir ressemble fort à un point d'interrogation. Pour moi, la circonstance aggravante pour antisémitisme à l'égard du mineur à l'époque des faits, Jean-Christophe G., n'a pas joué son rôle en termes de quantum de peine. Elle n'a pas été prise en considération à son juste niveau, alors qu'elle était pour nous un enjeu majeur. Il ne s'agissait pas d'instrumentaliser un procès, mais bien de répondre à la question de l'antisémitisme des banlieues qui a permis d'arriver à ce crime. Mais en ce qui me concerne, cette affaire s'arrête là. » Maître Xavier Filet, avocat de la petite amie d'Ilan Halimi : « Ma cliente est déçue par le verdict. Je fais miennes les déclarations de maîtres Francis Szpiner et Muriel Ouaknine-Melki, et je tiens à dire que notre position est unanime du côté des parties civiles. Je considère que cette décision est un jugement en trompe-l'œil. Youssouf Fofana a pris le maximum et c'est bien normal. Mais pour les autres, les petites mains, j'estime que c'est peu cher payé. Avec le jeu des remises de peines, certains accusés auront passé plus de temps en prison avant le procès qu'après... »

L'avocat Patrick Klugman critique le choix comme avocat général de Philippe Bilger dont il note : « [Ce] choix n'était certainement pas innocent. On lui concédera volontiers d'immenses qualités sans pour autant ignorer qu'il est l'un des plus farouches adversaires de la loi Gayssot ». La polémique enfle. Dans un article publié par Le Nouvel Observateur le 23 juillet 2009, l'avocat Francis Szpiner qualifie l'avocat général, dont le père fut collaborateur, de « traître génétique », d'où la demande du procureur général de Paris, Laurent Le Mesle, au bâtonnier de Paris, Christian Charrière-Bournazel, d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre de Francis Szpiner. Du côté de la défense encore, l'avocate de Jean-Christophe G., maître Martine Scemmama, indique : « Ce verdict est une vraie leçon de lucidité et de responsabilité adressée à tous les accusés. J'ai le sentiment que l'humanité d'Ilan Halimi, bien au-delà de son statut de victime, a été reconnue à l'audience. Parmi les accusés, les uns et les autres l'ont dit : « on a vieilli, on a aussi grandi ». Pour ce qui concerne mon client, Jean-Christophe G., mineur à l'époque des faits, et contre lequel la circonstance aggravante d'antisémitisme a été retenue, j'aurais apprécié qu'on reconnaisse que ce jeune a été emporté par la violence de Youssouf Fofana. »

Maîtres Didier Seban, et Karine de Carvalho, avocats de Nabil M. : « Un équilibre a été recherché dans les peines. C'est une décision de justice respectable, avec des condamnations proportionnelles aux responsabilités de chacun ».

Maître Françoise Cotta : « L'hypothèse d'un appel de cette décision ordonnée par la Garde des Sceaux ne tient pas debout. Rien ne le justifierait si ce n'est un motif idéologique, dans la mesure où la cour a suivi les réquisitions de l'avocat général. » Maître Yassine Bouzrou, avocat de Franco L. : « Dans l'ensemble, les réquisitions de l'avocat général ont été suivies. Sauf dans certains cas, où la Cour d'Assises n'a pas du tout soutenu les thèses de l'accusation. Notamment en ce qui concerne mon client, Franco L. Celui-ci a été acquitté pour cinq des six infractions qui lui étaient reprochées. Rappelons aussi qu'il fait partie de ceux qui, parmi les 27 accusés dans le box, n'ont rien à voir avec l'affaire Ilan Halimi. La reconnaissance de son innocence pour les tentatives d'enlèvements sur Zouhair W., Jacob G., et Mickaël D., est logique. En matière pénale, le doute doit en effet profiter à l'accusé »

La communauté juive est désemparée

Plusieurs associations déplorent samedi 11 et dimanche 12 juillet un verdict « indulgent », les 26 coaccusés ayant écopé de peines allant de l'acquittement à 18 ans de réclusion. À l'unisson les organisations ne dénoncent pas la condamnation de Youssouf Fofana, mais celles infligées aux principaux complices du rapt et de la séquestration d'Ilan. Le CRIF critique d'abord la forme du procès. « Cette tragédie a été aggravée par le huis clos qui a entouré ce procès et qui lui a retiré la valeur exemplaire et pédagogique qu'il aurait dû avoir ». Ensuite, le CRIF se dit « inquiet » du verdict, constatant que pour nombre d'accusés, les condamnations sont « en dessous des peines requises ». Il espère qu'en cas d'appel, la législation permettra à un éventuel nouveau procès d'être public.

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) critique elle aussi le huis clos, qui rend selon elle le verdict et l'absence de débat prévisibles. Pour l'UEJF, « tout a été mis en œuvre pour éviter soigneusement de tirer les leçons de cette affaire de meurtre antisémite ». Le procès n'a pas été « l'occasion d'un débat public sur la violence potentielle des préjugés » antisémites.

Pour sa part, le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) dénonce un procès « incomplet » et en réclame un nouveau. Il juge que la cour d'assises s'est montrée indulgente notamment à l'encontre de la mineure qui a servi d'appât, condamnée à 9 ans de prison. Le BNVCA en la personne de Sammy Ghozlan, son Président, qualifie cette peine de « dérisoire ». L'organisation, rejoignant le comité « Justice pour Ilan », lance un appel à manifester devant le ministère de la Justice, place Vendôme à Paris, le lundi 13 juillet à 19h, afin de demander à la Ministre, Michèle Alliot-Marie de « recommander au procureur général de faire appel de ce verdict insupportable ».

À la demande de Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, le parquet fait appel

Le 13 juillet 2009, plusieurs centaines de personnes se rassemblent donc à l'appel d'organisations juives devant le ministère de la Justice pour rendre hommage à Ilan Halimi et remercier la Ministre de la Justice. Les manifestants, dont certains portent des fleurs blanches, des portraits d'Ilan Halimi et des drapeaux français, scandent « justice pour Ilan » et « bravo madame Alliot-Marie ». Pourquoi ? Les peines de juillet 2009 à peine prononcées, Me Francis Szpiner - conseil de la famille Halimi qui ne pouvait faire appel en tant que partie civile - avait publiquement exhorté Michèle Alliot-Marie, alors Ministre de la justice, à ordonner au procureur général de Paris de s'en charger.

La Ministre de la Justice souhaite donc qu'un nouveau procès soit organisé pour 14 des 25 complices présumés de Youssouf Fofana dans le meurtre aggravé d'Ilan Halimi. Ils seront rejugés devant une cour d'assises annonce le parquet général. Le jeudi 16 juillet, elle justifie devant le Sénat sa demande d'appel dans l'affaire du meurtre d'Ilan Halimi. Elle évoque « l'intérêt de la société et de la paix publique ». « Lorsque j'ai constaté que les condamnations prononcées amenaient (...) à ce que d'ici quelques mois, quelques-uns des participants les plus engagés dans cet assassinat se retrouvent libres (...) il m'a semblé qu'il y avait effectivement un problème », répond la Ministre à la sénatrice communiste Nicole Borvo, lors des questions au gouvernement. En outre, elle met en avant « un véritable risque que les victimes n'aient plus confiance dans la justice et cherchent à se faire justice elles-mêmes ».

La polémique et la politique

« L'annonce faite par Alliot-Marie est accueillie avec soulagement, c'est une réaction normale par rapport à des peines qui nous semblaient inférieures à ce qu'elles auraient dû être », déclare Meyer Habib, vice-Président du Conseil représentatif des institutions juives de France. De son côté, la Présidente de l'UEJF, Arielle Schwab, souhaite « que ce procès soit public et qu'il soit l'occasion d'une prise de conscience collective en France aujourd'hui de ce que veut dire ce crime. » Elle réclame ainsi un débat sur les « conséquences possibles des préjugés, sur la violence de l'antisémitisme qui mène jusqu'à la mort ». Finalement, une délégation de manifestants est reçue au ministère dans la soirée.

Par contre, Christophe Régnard, Président de l'Union Syndicale de la Magistrature (USM), fait valoir le risque d'un procès tronqué s'il y en avait un second. Youssouf Fofona n'étant pas concerné par l'appel, sa condamnation n'étant pas inférieure à ce qui était requis, « quel sens cela va-t-il avoir de faire un procès dans ces conditions-là » et sans le principal accusé s'interroge-t-il. « Si la simple motivation » pour l'appel est la durée des peines, inférieures de quelques années par rapport à ce qui a été requis, « il va falloir faire appel dans les trois quarts des affaires pénales de cours d'assises », ajoute le Président du syndicat. Il juge cela « dangereux et inquiétant pour l'avenir ». « La politique a repris ses droits sur la justice » ce qui repose la question de la place des victimes et des parties civiles dans le procès pénal. Pour Christophe Régnard, on se trouve désormais « dans un système où la partie civile peut potentiellement exercer une sorte de vengeance privée ». « Vengeance privée » ? Christophe Régnard ne se décrédibilise-t-il pas lorsqu'il utilise des comparaisons inutiles ? Son point de vue peut-être entendu et il a raison de le donner, mais l'émotion est grande. Cependant, il sort de son périmètre lorsqu'il va aussi loin. Et, comme il y a une polémique, son point de vue est mal compris.

Le Ministre de la Défense Hervé Morin déclare le mardi 14 juillet 2009, qu'il « ne comprend pas la polémique » autour de la décision de Michèle Alliot-Marie de faire appel dans le procès de l'assassinat d'Ilan Halimi, rappelant que « la loi le prévoit ». « La loi prévoit-elle oui ou non que la garde des Sceaux puisse faire appel d'une décision ? Après on peut interpréter ça comme on veut », réagit sur RTL Hervé Morin. « Je ne vois pas en quoi il appartiendrait de polémiquer sur quelque chose qui est prévu par la loi. » « C'est absolument scandaleux », dénonce pour sa part Me Romain Boulet, un avocat de la défense. « C'est une immixtion de l'exécutif dans le judiciaire comme il n'y en a jamais eu, c'est aussi une injonction donnée à la cour d'assises qui rejugera de condamner plus sévèrement. Le politique donne un ordre au parquet contre le parquet lui-même, c'est hallucinant », conclut-il. « Je ne vois pas en quoi il est scandaleux que Michèle Alliot-Marie exerce un droit qui lui appartient en vertu de la loi », ajoute Hervé Morin. De son côté, le Ministre chargé de l'Industrie Christian Estrosi se déclare « très fier d'appartenir à un gouvernement dont le garde des Sceaux a fait appel de cette décision ». « Ce n'est pas une décision politique, c'est la décision de quelqu'un qui est à la tête de la Justice de notre pays, pour la partie parquet qui se doit de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière pénale ». Dans son élan, Maître Romain Boulet oublie de dire que, dans cette affaire, ce qui est absolument « scandaleux » et plutôt « hallucinant », c'est le meurtre d'Ilan Halimi : ce sont les motivations crapuleuses de ce gang et comment les tortionnaires se sont comportés, faisant endurer à ce pauvre Ilan les pires supplices. En revanche pour le CRIF et SOS Racisme, la décision de la Ministre est satisfaisante. Dans un communiqué, le CRIF se félicite de la décision de la Ministre. SOS Racisme accueille également cette décision « avec satisfaction ». « Cet appel doit être l'occasion d'assurer la publicité non du crime, mais du procès, afin que sa dimension pédagogique (...) puisse être à la mesure de la gravité des faits », ajoute l'association. SOS Racisme espère également que les associations antiracistes pourront « se porter partie civile » en cas de nouveau procès.

L'appel

Finally le 17 décembre 2010, la cour d'assises d'appel du Val-de-Marne aggrave les peines de sept des dix-sept accusés du gang des barbares rejugés depuis le 25 octobre pour le rapt et la séquestration et d'Ilan Halimi. En l'absence de la famille Halimi pour cause de shabbat, la cour prononce des peines allant de huit mois d'emprisonnement à 18 ans de réclusion criminelle, ainsi qu'un acquittement. Elle confirme par ailleurs le verdict prononcé en première instance à Paris en juillet 2009 pour les 10 autres accusés. Les condamnations les plus lourdes (18 ans de réclusion) visent Jean-Christophe Sombou, l'un des ravisseurs, et Samir Aït-Abdelmalek, condamné à 15 ans en première instance et considéré comme le bras droit de Youssouf Fofana. Un des geôliers d'Ilan Halimi - mineur au moment des faits et seul jugé à Créteil avec la circonstance aggravante d'antisémitisme - a vu sa peine de 15 ans de réclusion confirmée. La jeune fille - mineure au moment des faits et qui avait servi d'appât à Ilan Halimi - a, elle, été condamnée à 9 ans de réclusion, comme au premier procès. Me Gilles Antonowicz, avocat d'Emma Yalda, dénonce un appel « inutile et politiquement scandaleux » organisé sous la pression d'un « avocat proche du pouvoir », en référence à Me Szpiner. « L'affaire comporte trois temps : l'enlèvement d'Ilan Halimi, la séquestration et l'assassinat, rappelle Me Antonowicz, et l'assassinat a été commis par Fofana tout seul qui a été condamné à la peine la plus lourde prévue par la loi française. » À l'inverse, Me Szpiner se félicite. « Tous les geôliers ont vu leur peine aggravée », dit-il, regrettant en revanche une nouvelle fois « l'indulgence » des jurés envers la jeune fille-appât. Me Szpiner indique par ailleurs qu'il poursuivra son « combat » en faveur de l'allègement de la règle du huis clos systématique dans les juridictions pour mineurs.

Dans cette surabondance de polémiques judiciaires et politiques, de réactions multiples et de rebondissements, nous voulons retenir les larmes d'une mère : Ruth Halimi, écrasée de douleur lors de l'enterrement de son fils, une mère qui plus tard, racontera avec beaucoup de courage le martyr de son fils.

Source : Le CRIF

DIX ANS APRÈS, QUE SONT DEVENUS LES BOURREAUX D'ILAN HALIMI ?

PAR LA RÉDACTION

LE FIGARO (13/02/2016)

Toujours emprisonné à la prison de Condé-sur-Sarthe, le « cerveau du gang des Barbares », Youssouf Fofana, aurait promis de fêter à sa manière les dix ans de la mort d'Ilan Halimi.

Le 13 février 2006, Ilan Halimi était retrouvé entre la vie et la mort le long de la voie ferrée, près de Sainte-Geneviève-Des-Bois. Le jeune homme, juif, décédera avant d'arriver à l'hôpital. L'otage aura été séquestré et torturé 24 jours durant dans une cité de Bagneux. Appâts, ravisseurs, geôliers: 27 personnes seront accusées d'avoir participé d'une manière ou d'une autre au destin tragique d'Ilan Halimi. En 2009 puis 2010, des verdicts allant de la prison à perpétuité jusqu'à l'acquiescement ont été prononcés. Dix ans après les faits, que sont devenus les principaux membres du gang des barbares ?

Ingérable, Youssouf Fofana entend marquer le coup

«Youssouf Fofana a récemment promis qu'il allait fêter à sa manière les dix ans de la mort d'Ilan Halimi», déclare au Figaro une source pénitentiaire. «Il y a eu des craintes il y a quelques jours mais il va certainement chercher à faire parler de lui dans peu de temps.» Dix ans après, Youssouf Fofana fait toujours figure de détenu incontrôlable. Le «cerveau du gang des Barbares» purge une peine de prison à perpétuité assortie d'une période de sûreté de 22 ans au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe.

Le détenu sort d'une longue période en quartier disciplinaire, où il est resté huit mois à sa demande. Dans la prison la plus sécurisée du pays, il s'est signalé par l'agression de deux surveillants en décembre 2013 et février 2014 pour lesquels il a été condamné à quatre ans de prison supplémentaires. Il a depuis récidivé. Youssouf Fofana s'était déjà illustré en 2012. Il s'était filmé à l'intérieur de la prison de Clairveaux, où il était précédemment détenu. Dans la quinzaine de vidéos postées sur YouTube, il développait son habituelle rhétorique antisémite et islamiste qui lui vaudra sept ans supplémentaires pour «apologie du terrorisme».

Le prisonnier a peu de contact avec le monde extérieur. Sa mère ne lui rendrait que très rarement visite. Au cours de sa détention, il s'est pacé avec une détenue de la prison de Rennes, condamnée dans la même affaire. L'administration pénitentiaire leur permettait de communiquer régulièrement. Seulement, depuis que la jeune femme a été libérée, elle ne lui aurait plus donné de nouvelles. Youssouf Fofana reçoit néanmoins du courrier de la part de certaines admiratrices.

En liberté, l'« appât » cherche à se faire oublier

Emma A. est celle qui avait servi d'«appât» et attiré Ilan Halimi dans le traquenard qui lui a coûté la vie. La jeune femme est sortie de prison en septembre 2012 au bénéfice d'une libération conditionnelle. Âgée de 17 ans au moment des faits, elle avait été condamnée à neuf ans de prison. Enrôlée par Youssouf Fofana, elle affirmait lors du procès ne pas connaître le sort tragique qui allait être réservé à la victime. Emma a écrit depuis sa cellule à la famille Halimi une lettre pour regretter son geste.

Sa détention a été chaotique. Quelques semaines après son incarcération, la jeune femme a subi un avortement et elle fera derrière les barreaux plusieurs tentatives de suicide. En 2007, Emma est transférée à la maison d'arrêt pour femmes de Versailles. Là, le directeur Florent Gonçalves s'éprend d'elle. «Emma», qui devient pour ses codétenues la «directrice», aurait tiré de cette relation certains privilèges. L'affaire s'évente. Emma est ensuite transférée à Fresnes. Reconnue coupable de recel, elle est condamnée en correctionnelle à huit mois de prison ferme, assortis de quatre mois avec sursis.

[...]

Seuls quelques lieutenants de Fofana resteraient en prison

Comme «Emma», la plupart des «ex-barbares» ont recouvré leur liberté. Condamné à 11 ans de prison, Yahia Touré Kaba, un des geôliers d'Ilan Halimi pendant 18 jours, a par exemple été relâché fin 2014. Il a immédiatement fait l'objet d'une procédure d'éloignement du territoire pour trois ans et a été reconduit dans son pays d'accueil, la Guinée. Gilles Serrurier était sorti de prison deux ans plus tôt. Condamné à dix ans de réclusion, le gardien d'immeuble avait fourni les clés de la chaufferie qui a servi de salle de torture.

Seuls quelques lieutenants de Ioussouf Fofana seraient toujours en prison. Condamné à 18 ans, Jean-Christophe Soumbou, le ravisseur du jeune Juif, est lui emprisonné à Réau en région parisienne. Samir Aït Abdelmalek purge une peine de 15 ans de réclusion à Fleury-Mérogis. Présenté comme le logisticien du groupe, il avait tailladé la joue de l'otage d'un coup de cutter. Jean-Christophe, dit «Zigo», a lui aussi été condamné à 15 ans de prison. Mineur à l'époque, l'un des tortionnaires les plus zélés avait entre autres écrasé une cigarette sur le front d'Ilan Halimi.

Source : Le Figaro



Tombe d'Ilan Halimi (z'l)

Jérusalem

5. ILS EN PARLENT...

Terrorisme : le plan du gouvernement pour protéger l'école Par Christel Brigaudeau Le Parisien (24/08/2016)	69
Un an de lutte contre le racisme et l'antisémitisme Par la DILCRAH Extraits du Rapport (01/09/2016)	71
Réponse d'un Français non musulman non juif à l'appel des 41 Par Philippe Val Le JDD (07/08/2016)	75
Muslimosphère et Antisémitisme Par Noam Ohana	77
Marc Trévidic : « Les citoyens sont efficaces contre le terrorisme s'ils ne deviennent pas paranoïaques » Par Annabel Benhaïem Huffington Post (15/10/2016)	79
Aux racines de la « radicalisation », l'antisémitisme Par Christian Rioux Le Devoir (31/10/2016)	81
Éviter la fracture de la société Par Gilles Kepel, propos recueillis par Francis Brochet Le Progrès (04/11/2016)	83
Discours du président du CRIF, Francis Kalifat Dîner du CRIF (22/02/2017)	85

TERRORISME : LE PLAN DU GOUVERNEMENT POUR PROTÉGER L'ÉCOLE

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

LE PARISIEN (24/08/2016)

Najat Vallaud-Belkacem et Bernard Cazeneuve détaillent ce mercredi matin leur plan pour sécuriser les établissements.

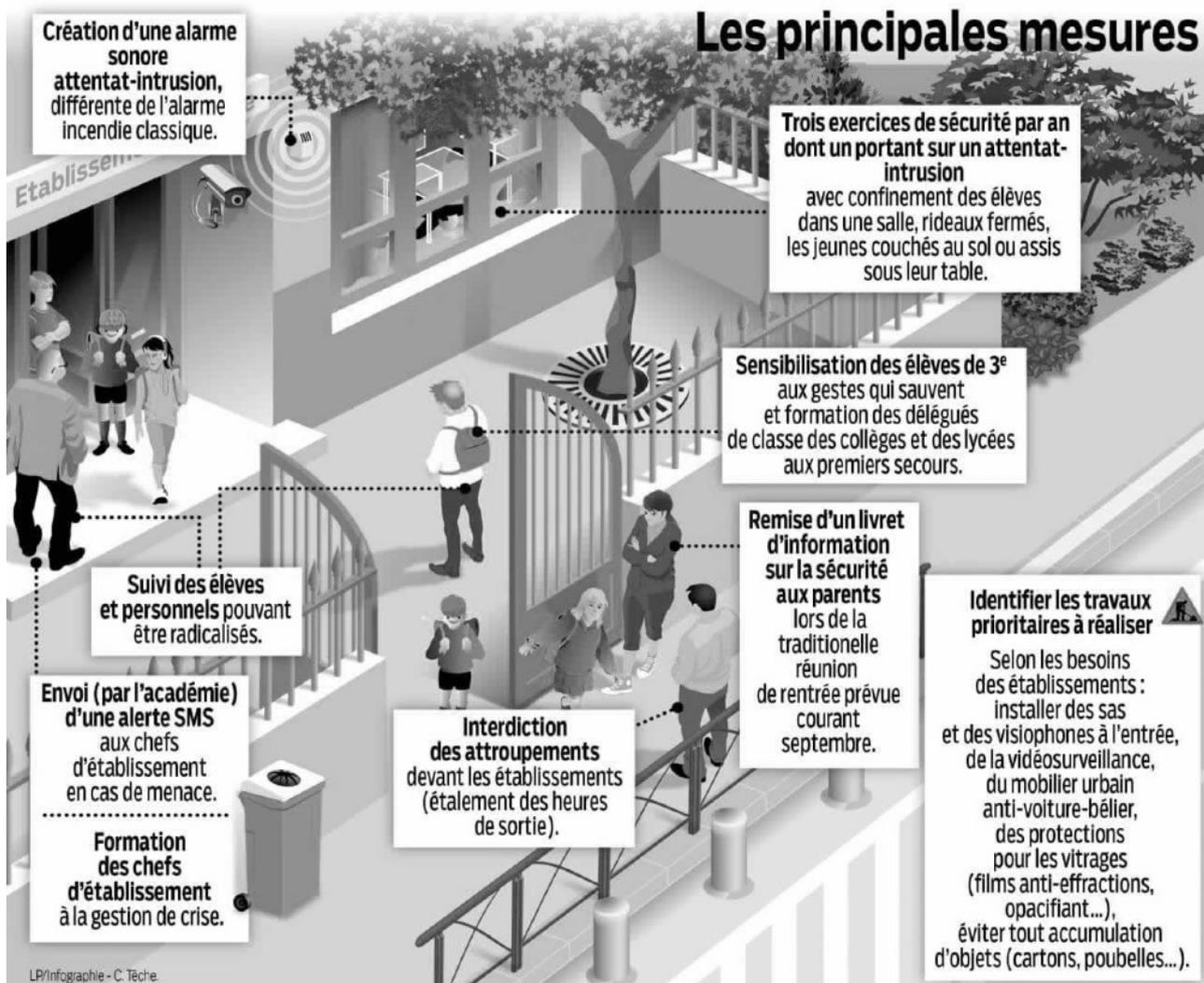
Une ministre de l'Education nationale debout aux côtés de son homologue de l'Intérieur pour sa première intervention de rentrée : le symbole est appuyé. Et l'image comptera autant, si ce n'est plus, que les mots dans cette conférence de presse sur la sécurité des établissements scolaires, organisée ce matin autour de Najat Vallaud-Belkacem, Bernard Cazeneuve et Stéphane Le Foll, présent en tant que ministre de tutelle des lycées agricoles.

La menace contre l'institution scolaire est connue. Elle a été clairement annoncée par Daech, juste après les attentats du 13 Novembre, dans son magazine de propagande en français, « Dar al-Islam », qui appelait au combat contre une école républicaine présentée comme « l'antichambre de l'Enfer ». Après un été endeuillé par les attaques sur la promenade des Anglais à Nice, et dans une église à Saint-Etienne-du-Rouvray, le gouvernement entend rassurer les parents des 12,2 millions d'élèves qui reprendront le chemin des cours dans une semaine. Son plan s'articule autour de « trois mots d'ordre », précise une source ministérielle : « Anticiper, sécuriser, savoir réagir. »

Les mesures, elles, sont déjà connues : une circulaire, diffusée au milieu des vacances, le 29 juillet, aux préfets et à tous les établissements scolaires, a ajouté une batterie de recommandations à celles déjà égrenées après les attentats du 13 Novembre. La formation des chefs d'établissement à la gestion de crise lors de stages de cinq jours dans des centres de formation de la gendarmerie va être renforcée, de même que la collaboration entre les équipes éducatives et les forces de l'ordre, appelées à offrir leur expertise pour mettre au point des programmes de mise en sécurité des élèves, en cas de menace.

« Il s'agit de rabâcher les recommandations de bon sens », souligne un policier. « La répétition de petites choses finit par engendrer des automatismes, permettant ainsi de limiter l'effet de panique », ajoute un bon connaisseur du dossier.

Ces gestes simples vont du changement régulier des codes d'accès des écoles à la mise sur la fonction vibreur de son téléphone mobile en cas d'alerte, en passant par le refus d'une livraison qui n'aurait pas été signalée à l'avance. Les collectivités locales, qui ont en charge les bâtiments scolaires, ont aussi réalisé des travaux de sécurisation. À Paris, la mairie a installé 320 visiophones, la région Ile-de-France a doublé son budget consacré à la sécurité des lycées.



«Roi du silence» pour les petits

La simulation d'une attaque terroriste devient obligatoire dans toutes les classes, y compris pour les 3-6 ans. Mais, en ce qui concerne les jeunes enfants, pour lesquels la frontière entre les paroles et les faits n'est pas toujours nette, l'Education nationale a prévu d'adapter le programme. Elle va distribuer en maternelle une fiche pédagogique qui explique comment transformer l'exercice de sécurité... en un jeu, baptisé « le roi du silence ». Cette précaution répond aux inquiétudes qu'ont fait remonter les syndicats d'enseignants. « La sécurité doit d'abord être une affaire d'adultes, ce n'est pas une bonne chose de les mettre dans une situation de peur », estime Francette Popineau, porte-parole du Snuipp-FSU. Reste que « les enfants savent ce qui se passe et il est important de mettre des mots sur ce que l'on fait », fait valoir Isabelle Rocca, qui préside la fédération de parents d'élèves FCPE de Paris. Elle souhaite que les exercices de simulation « soient réalisés partout, mais accompagnés par un psychologue, quand l'enseignant l'estime nécessaire ».

Source : Le Parisien

UN AN DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

PAR LA DILCRAH

EXTRAITS DU RAPPORT (01/09/2016)

Extraits du rapport de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)

Bilan de la première année du plan 2015 -2017

SANCTIONS

Fermeté et pédagogie en matière de sanction :

Après avoir réuni, le 20 mai 2015, l'ensemble des référents racisme et discrimination auprès des procureurs de la République, la Garde des sceaux a adressé une circulaire de politique pénale aux parquets appelant à la plus grande fermeté en matière de répression des actes et des paroles appelant à la haine.

Cette mobilisation de la chaîne pénale a abouti à des condamnations exemplaires, voire à des peines de prison ferme pour des auteurs de propos racistes et négationnistes multirécidivistes. Elle a par ailleurs donné lieu, comme le prévoyait le plan gouvernemental, au développement (TGI de Paris) et à la mise en place (cours d'appel d'Aix-Marseille-en-Provence et de Lyon) de conventions de partenariat entre les juridictions et des institutions mémorielles afin de faciliter la mise en place de stages de citoyenneté en tant que peines alternatives, mesure dont l'efficacité pédagogique est désormais éprouvée.

Évolutions législatives en cours :

Le projet de loi Égalité et Citoyenneté, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, contient des mesures prévues par le plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme pour rendre la sanction des discours de haine plus efficace et plus pédagogique.

Le projet de loi fait ainsi de la motivation raciste, antisémite ou homophobe une circonstance aggravante générale, par une modification des articles 132-76 et 132-77 du code pénal.

Tout en préservant le cadre juridique protecteur des libertés publiques de la loi du 29 juillet 1881, le projet de loi Égalité et Citoyenneté simplifie une procédure pénale jusqu'ici particulièrement complexe et contraignante, notamment en rendant possible la requalification juridique des faits poursuivis, comme pour les affaires de droit commun.

Pour des sanctions plus pédagogiques, il propose par ailleurs d'institutionnaliser la peine complémentaire de stage de citoyenneté dans l'arsenal répressif existant.

Enfin, il élève la peine pour les injures racistes ou discriminatoires (6 mois et 22 500 euros) au même niveau que celle des provocations et des diffamations racistes ou discriminatoires (1 an et 45 000 euros).

L'ensemble de ces mesures, prévues par le plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, renforce l'arsenal juridique de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Impunité zéro pour la haine sur Internet

L'action de la DILCRA pour lutter contre les discours de haine sur Internet s'articule autour de trois dispositifs :

- La répression des auteurs de messages de haine constitutifs d'une infraction pénale par la saisine des forces de police et de l'autorité judiciaire ;
- La suppression de contenus illicites en partenariat avec les opérateurs ;
- La promotion d'un contre-discours efficace.

La création d'une Unité de lutte contre la haine sur Internet

Parmi les mesures clés du dernier plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, figurait la création d'une unité spécialement chargée de « protéger les utilisateurs d'Internet de la propagation de la haine ».

Mise en place à l'automne 2015 cette unité est rattachée à la Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS) placée auprès de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC).

Parallèlement, le partenariat entre la DILCRA et PHAROS, signé en juin 2015, a permis de faciliter la transmission et le traitement des messages de haine. Chaque mois, la DILCRA adresse, après analyse juridique, une dizaine de signalements de messages illicites à PHAROS.

La plupart des signalements concernent des messages publiés sur les réseaux sociaux ou sur les plateformes de partage de vidéo.

La saisine de l'autorité judiciaire

Lorsqu'elle constate des discours portant atteinte à la dignité humaine ou les propos illicites répétés des propagateurs de haine sur Internet, la DILCRA saisit directement les autorités judiciaires.

En application de l'article 40 du code de procédure pénale, la DILCRA a ainsi saisi le procureur de la République (généralement le parquet de PARIS) à 70 reprises pour des messages racistes, antisémites, xénophobes et homophobes publiés sur les réseaux sociaux, dans des articles publiés sur des sites internet ou des blogs identitaires.

Un militant d'extrême droite a ainsi été condamné le 9 mars dernier à deux mois de prison ferme pour provocation à la haine raciale et diffamation envers les juifs, suite à un signalement de la DILCRA concernant deux tweets publiés en avril 2015, et dont le tribunal correctionnel de Paris a ordonné le retrait.

Le signalement direct aux opérateurs

Afin de lutter contre la diffusion des messages de haine sur internet, la DILCRA a noué des contacts avec les grandes plateformes internet (Google/YouTube, Facebook, Twitter). La DILCRA multiplie les échanges avec ces opérateurs et signale directement les nombreux messages racistes, antisémites ou xénophobes qui lui sont transmis, en application de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de presse.

Ce rapport privilégié a permis de faire supprimer une dizaine de vidéos négationnistes, de faire déréférencer un site négationniste ayant fait l'objet d'une condamnation pénale ou de faire supprimer des messages racistes illicites sur Facebook et Twitter. L'intervention de la DILCRA a également permis de faire suspendre des comptes Twitter racistes ou antisémites.

Les échanges entre la DILCRA et les grands opérateurs internet visent d'autre part à promouvoir les messages de sensibilisation en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, par exemple en favorisant le relais des campagnes de communication des associations.

L'unité de lutte contre la haine sur internet a été destinataire de 26 477 signalements de message de haine et de discrimination sur l'année 2015, soit 14% de l'ensemble des signalements.

ÉDUCATION

Le site « Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme »

L'éducation contre le racisme et l'antisémitisme dispose désormais d'une plateforme en ligne dédiée, mise en ligne en mars 2016.

Ce site, adossé au portail Valeurs de la République, a été élaboré par le réseau Canopé, en partenariat avec la DILCRA. Il vise à outiller les enseignants et à nourrir leurs réflexions et leurs pratiques sur des problématiques parfois sensibles et complexes.

Appelé à s'enrichir, régulièrement, de nouveaux contenus, il met notamment à disposition :

- Des fiches notions,
- Des vidéos de chercheurs et d'universitaires spécialistes des différentes formes de racisme et des combats de l'antiracisme,
- Des propositions de partenariats avec des associations et des lieux de mémoire et d'histoire.

La transmission des mémoires et de l'histoire

Les lieux de mémoires et d'histoire jouent un rôle déterminant, en contribuant à faire comprendre les mécanismes qui sous-tendent les crimes de masse et les génocides. Parce qu'il ne suffit pas de postures moralisantes pour faire disparaître le racisme et l'antisémitisme, la DILCRA soutient activement le travail d'éducation et de prévention que ces réseaux de musées, de mémoriaux et d'institutions culturelles mènent quotidiennement.

Le Fonds « Mémoires et Histoire », prévu par le plan interministériel et doté en 2015 d'un million d'euros, a ainsi permis d'accompagner et de soutenir de nombreuses institutions mémorielles et historiques dans la mise en œuvre de projets ambitieux, éducatifs, culturels et de citoyenneté.

La semaine d'éducation et d'action du 21 mars : un grand moment fédérateur

La Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme est organisée traditionnellement dans les établissements scolaires autour de cette date. Elle associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique, dont les parents d'élèves et les personnels des établissements scolaires, les organisations étudiantes et lycéennes, ainsi que les associations complémentaires de l'éducation.

En 2016, le Gouvernement a décidé de donner une nouvelle impulsion à cet événement en mobilisant largement non seulement l'école, mais l'ensemble des institutions républicaines et de leurs partenaires : associations, établissements culturels, lieux d'histoire et de mémoire, éducation populaire, médias...

Ce sont ainsi plus de 500 initiatives — projection, débats, spectacle vivant, expositions, ateliers — réparties sur tout le territoire national, qui sont venues compléter le travail mené par les enseignants dans leurs classes et leurs établissements scolaires avec leurs élèves entre le 21 et le 28 mars 2016.

SEMAINE
d'éducation et d'actions
CONTRE le racisme
et l'antisémitisme

#TOUSUNISCONTRELAHAINE

1 grande campagne de communication

Lancement par
le **Président de la République**

« Nous devons mettre cette journée à notre agenda de toute l'année. Il y a toujours eu dans notre pays des tentations de division, de séparation, de confrontation, mais en même temps il y a une aspiration très forte, celle sur laquelle nous devons travailler, qui est celle de l'unité et du rassemblement »

design par Geoffrey Deme

RÉPONSE D'UN FRANÇAIS NON MUSULMAN NON JUIF À L'APPEL DES 41

PAR PHILIPPE VAL
LE JDD (07/08/2016)

L'ancien directeur de *Charlie Hebdo* et de France Inter, Philippe Val, répond à l'appel lancé par 41 Français musulmans dans le JDD du 31 juillet.

"Mes chers amis, en publiant un appel dans le JDD de la semaine dernière, vous avez courageusement répondu à une nécessité. Français et musulmans, vous êtes la première voix qui, à vos risques et périls, ose reconnaître que l'islam connaît en son sein une crise profonde. Vous acceptez de regarder la réalité en face pour constater ce que beaucoup font semblant d'ignorer, à savoir que la radicalisation islamique, qui est le cœur de cette crise, représente une menace mortelle pour la concorde démocratique et républicaine. Et vous en appelez à un travail intellectuel, culturel et législatif pour réformer l'islam de France et répondre à la question du collectif national, lequel comprend évidemment les Français musulmans : 'Mais où êtes-vous? Que faites-vous?'.

Je pense que l'immense majorité des Français, quelle que soit leur origine, attendait ce geste-depuis longtemps et l'accueille avec gratitude. Quoi qu'en pensent les partis extrémistes, les Français se savent d'origines diverses depuis des siècles et la longue paix que nous connaissons depuis le milieu du XXe siècle a marginalisé un racisme, qui, s'il doit encore être fermement combattu, n'en est pas moins minoritaire en France. Les sages réactions populaires devant l'atrocité des attentats viennent de le prouver à maintes reprises, et votre main tendue ne peut que renforcer ce désir d'amitié qui fait la beauté d'un pays.

"Vous avez vous-mêmes condamné et gâché votre geste"

Mais à la lecture on ressent un premier doute : vous ne citez pas Charlie, mais des caricaturistes...

Et puis arrive la confirmation, proprement dramatique : vous avez vous-mêmes condamné et gâché votre geste, dès les premières lignes de votre appel. Dans votre étrange liste des victimes du terrorisme, – vous parlez du Bataclan, du meurtre des policiers, de Nice, du prêtre – vous avez omis les juifs, parmi les premiers visés par le terrorisme et aux premiers rangs des victimes désignées. Vous avez oublié, pour s'en tenir à la France, les victimes de Mohamed Merah et celles de l'Hyper Cacher.

Il n'y a que deux hypothèses, également catastrophiques :

- soit vous l'avez fait exprès, pour rallier le plus de monde possible sans avoir à affronter l'antisémitisme qui cimente une part non négligeable de l'islam. Et cela revient à avouer que vous avez déjà perdu la bataille que vous prétendez mener ;
- soit c'est un oubli inconscient et cela veut dire que vous n'avez pas encore compris la nature de la maladie qui menace de mort l'État de droit, maladie dont vous n'avez pas encore réussi vous-mêmes à guérir.

Il faut espérer que certains d'entre vous aient signé cet appel en confiance, sans le lire. On ne peut croire que certaines personnes estimables aient commis cette faute.

"Jamais nous n'accepterons de tels 'compromis' langagiers"

Cet épisode n'est pas sans rappeler la réaction du Premier ministre Raymond Barre après l'attentat de la synagogue de la rue Copernic, quand il avait déploré qu'en plus des juifs, il y avait aussi des victimes innocentes.

Mes amis, je tiens à vous le dire. Jamais nous n'accepterons de tels "compromis" langagiers qui ne sont rien d'autres que des muettes permissions données aux futurs criminels antisémites. Or –

il faut en persuader haut et fort tous ceux qui en doutent, sans quoi votre démarche n'a aucun sens – la France, c'est aussi le pays des Français juifs. Nous sommes indissolublement liés à la composante juive de la France par notre histoire commune, notre culture et l'établissement des lois qui garantissent les libertés et la concorde. Ceux qui pensent que l'on pourrait trouver une telle honteuse sortie à la période dramatique que nous traversons se trompent lourdement. Nous ne nous laisserons pas faire. De même que les Français se dresseront pour défendre les Français musulmans qui enrichissent leur pays en aimant et en respectant l'État de droit, de même ils se dresseront pour défendre leurs concitoyens juifs et la mémoire ineffaçable des victimes assassinées parce que juives.

Amis signataires, chacun est prêt à faire crédit de votre bonne volonté. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Republiez votre appel, avec la liste exhaustive des attentats par ordre chronologique. Et justement parce que vous savez que c'est le mot problématique pour une partie de la communauté musulmane, écrivez en toutes lettres le mot juif. Seul l'effort de regarder et de nommer la réalité nous permet de réfléchir à des solutions. Si nous réfléchissons à partir d'un mensonge par omission, nous sommes condamnés à la guerre par soumission."

Source : Le JDD

MUSLIMOSPHERE ET ANTISÉMITISME

PAR NOAM OHANA

L'émergence de nouvelles voix dans la communauté musulmane aurait pu être une excellente nouvelle pour la lutte contre l'antisémitisme. Hélas, un examen attentif montre que la grande majorité de la muslimosphère a développé une obsession morbide pour les « sionistes » et contribue à exciter les passions antisémites sur les réseaux sociaux. Cet état de fait est d'autant plus déplorable que ces voix prétendent défendre les libertés et la dignité d'une minorité souvent victime de discrimination (les musulmans de France) mais ne voit aucune contradiction entre cette mission et leurs efforts pour exciter le sentiment antisémite au sein de leur communauté.

Ces humanitaires d'un nouveau genre semblent déterminés à mener de front la lutte contre l'islamophobie et la promotion de l'antisémitisme. On ne peut pas comprendre la force grandissante du sentiment antisémite dans la communauté musulmane et dans les banlieues sans se pencher sur le travail de fond qu'ils mènent, et qui consiste à dissimuler un antisémitisme viscéral derrière un antisionisme de façade.

Sihamedi Idriss, le tristement célèbre fondateur de Baraka City, plus grande ONG islamique de France, a ouvert l'année avec une sortie mémorable. Invité sur une émission de Canal+ notre jeune humanitaire s'est refusé à condamner l'Etat Islamique. Pressé de clarifier sa position par les journalistes il répond :

« Si il y aurait [sic] par exemple le Grand Rabbin de Paris qui serait [sic] présent est-ce que vous lui auriez demandé s'il aurait [sic] condamné les bombardements qu'il y a eus à Gaza ».

Lorsqu'on lui demande s'il serre la main aux femmes il répond avec la même finesse que non, « comme les Rabbins ».

L'absurdité des réponses laisse sans voix mais elle se résume assez bien ainsi : *« Et les Juifs alors ?! »*

Marwan Muhammad, le très médiatique Directeur du CCIF aime comparer les jeunes musulmans Français qui rejoignent l'Etat Islamique et les jeunes juifs Français qui s'engagent dans l'armée Israélienne. En dehors de l'ineptie de la comparaison entre ISIS et Tsahal, il semble que personne n'ait pris le temps d'expliquer à M. Muhammad qu'on n'a pas beaucoup d'exemples de jeunes Juifs français qui sont revenus de Tel-Aviv pour, dans le désordre : massacrer des civils à la Kalachnikov en plein Paris ; égorger un prêtre en prière ou des policiers à leur domicile ; écraser des badauds un soir de fête avec un semi-remorque ; assassiner des enfants d'une balle dans la tête à la sortie d'une école confessionnelle ; tuer de pauvres gens venus faire leurs courses dans une supérette ou encore éliminer une dizaine de journalistes en pleine conférence de rédaction. *« Et les Juifs »* disiez-vous ?

L'une des batailles les plus indignes et les plus révélatrices de M. Muhammad et du CCIF est probablement la défense de Mr. Abdel Fattah Rahhaoui et de son école « Al-Badr » à Toulouse. M. Rahhaoui a produit une vidéo disponible sur YouTube qui résume assez bien son projet pédagogique et qui s'intitule « Pourquoi les juifs sont si puissants et les musulmans si impuissants ». Sous couvert de faire la promotion de l'instruction, M. Rahhaoui se lance dans un parallèle nauséabond entre les prouesses des scientifiques et hommes d'affaires juifs et la supposée médiocrité des musulmans. La vidéo conclut que, pour renverser cette fâcheuse tendance, il faut financer son école primaire musulmane à Toulouse.

Marwan Muhammad aurait également pu (dû ?) s'inquiéter du fait que M. Rahhaoui était le mentor de Souad Merah, la sœur du terroriste Mohammed Merah. Souad, qui a rejoint ISIS en Syrie il y a deux ans, a toujours exprimé sa fierté pour son frère et pour ses actes (le meurtre de trois enfants juifs de 3, 5 et 8 ans, d'un rabbin et de 3 soldats français). M. Rahhaoui a toujours défendu *« une femme d'une grande humanité, qui ne supporte pas les injustices. Elle est engagée pour la cause*

palestinienne et je suis d'accord avec beaucoup de ses engagements ». Difficile à défendre pour une association qui se présente comme défendant les droits humains ? Pas pour le CCIF.

Et il y a Nabil Ennasri, porte-flingue du Qatar en France et Président du Collectif des Musulmans Français. Il est l'une des personnalités les plus visibles dans la lutte contre l'islamophobie mais pour un humanitaire, il a des positions atypiques. On se souvient qu'Ennasri n'avait attendu qu'une semaine après la neutralisation de Mohammed Merah pour publier un article conspirationniste qui suggérait une manipulation du Mossad et des services Français.

Ennasri a également célébré sur sa page Facebook l'anniversaire de la mort d'Abdelaziz Rantissi, ancien chef du Hamas directement responsable de la mort de centaines de civils israéliens pendant la deuxième Intifada. L'un des attentats les plus odieux commandité par Rantissi est celui commis dans la cafétéria de l'Université Hébraïque de Jérusalem. La vidéo d'un Rantissi exultant en direct sur Al-Jazeera après le meurtre de 9 étudiants dont un jeune Français (David Gritz) est encore visible sur internet. Rantissi a le mérite d'être clair dans sa revendication : il se réjouit d'avoir éliminé, non pas des sionistes, mais bien des Juifs.

Ennasri pense, tout comme Rantissi, que ceux qui tuent des civils juifs sont « *sincères dans leur engagement envers Allah* » pour reprendre sa formule. Il multiplie dans son post les formules religieuses pour rendre hommage à ce tueur d'étudiants, appelle les Musulmans de France à « *ne jamais l'oublier* », et Dieu à avoir son âme en miséricorde.

L'apologie du terrorisme d'Ennasri lui avait causé quelques ennuis et des membres éminents de la musulmosphère (dont Marwan Muhammad) avaient volé à son secours en publiant un texte. Parmi les signataires, on retrouve son camarade du Collectif des Musulmans de France Sofiane Meziani qui, lui aussi, aime faire l'éloge des héros antisémites. Voici ce qu'il avait à dire au lendemain du décès du négationniste Roger Garaudy sur Twitter :

« Un grand homme est mort hier. Paix à l'âme du philosophe Roger Garaudy. »

De Rantissi à Garaudy en passant par Ennasri, la boucle est bouclée.

Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des Indigènes de la République, ne fait que peu d'efforts pour cacher son obsession mortifère pour les Juifs de France derrière de l'antisionisme. Dans son sordide monologue intitulé « *Je suis Mohammed Merah* » mis en ligne moins de deux semaines après l'attentat, elle s'identifie au tueur. Une seule concession : elle dit ne pas approuver le meurtre des enfants juifs et du Rabbin « *parce que tous les Juifs ne sont pas sionistes* ». Etant donné qu'ils ont tous été enterrés à Jérusalem, on peut en déduire que Bouteldja approuve parfaitement le meurtre de ces enfants-sionistes.

Ces voix ne représentent pas aujourd'hui la majorité des musulmans de France mais ont une influence grandissante puisque des dizaines de milliers de jeunes musulmans français sont exposés à ce poison au quotidien. Tous ces « intellectuels » de la musulmosphère rejettent à raison les efforts de certains qui cherchent des « arabes de service », de « bons petits musulmans », qui boivent du pinard et crachent sur le prophète. Mais eux-mêmes n'ont aucun problème à chercher leurs « bons juifs », ces juifs imaginaires qui crachent sur l'État d'Israël et se promènent avec des keffiehs palestiniens. Ces musulmans et ces juifs hérétiques existent (et tant mieux) mais ils ne représentent qu'eux-mêmes et les mettre en avant est une perte de temps pour tout le monde.

Il reste à espérer que d'autres voix s'élèveront dans la communauté musulmane. Il ne faut pas attendre de ces voix qu'elles soient « philosémites » ou même « pro-Israël », juste qu'elles se débarrassent de cette haine ancestrale qui continue à tuer des Juifs dans les caves de banlieue, à la sortie des écoles ou dans les supermarchés.

MARC TRÉVIDIC : « LES CITOYENS SONT EFFICACES CONTRE LE TERRORISME S'ILS NE DEVIENNENT PAS PARANOÏAQUES »

PAR ANNABEL BENHAIEM
HUFFINGTON POST (15/10/2016)

Depuis les attentats de 2015, nous développons des réflexes de repérage et d'auto-défense insoupçonnés.

Un hommage national est rendu aux victimes de l'attentat du 14 juillet à Nice, ce samedi 15 octobre. Parce qu'une vague terroriste endeuille le pays, force est de constater que les Français deviennent plus vigilants et développent de nouveaux réflexes. Ils participent activement au repérage d'individus dont le comportement leur semble suspect.

En septembre, c'est un étudiant qui a repéré le comportement suspect d'un jeune homme aux abords de l'université de Rouen. Lequel, on l'apprendra plus tard, était fiché S, et a cherché à rejoindre la Syrie. Il l'a suivi jusqu'à sa voiture pour noter sa plaque d'immatriculation. Puis a appelé les autorités.

Quelques jours plus tôt, un serveur a signalé à la police une voiture remplie de bonbonnes de gaz près de l'église Notre-Dame à Paris. En août 2015, dans le Thalys Amsterdam-Paris, un jeune de 28 ans a essayé de s'interposer contre le terroriste armé d'une kalachnikov, mais il s'est fait violemment repousser. L'action conjointe de trois Américains et un Britannique ont permis de le neutraliser.

« Une époque où les terroristes tuent »

Depuis les attentats de 2015, nous développons des réflexes de repérage et d'auto-défense insoupçonnés. Que l'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic nous encourage à aiguïser.

« Ces preuves de vigilance sont indispensables et nécessaires », analyse le juge lors d'une interview avec *Le HuffPost*, « car nous vivons une époque où les terroristes tuent. Le temps des prises d'otage où il valait mieux garder son calme est révolu. Aujourd'hui, une personne qui sort une arme s'en sert. »

« La population doit s'adapter à cette menace. Et en amont, apprendre à repérer un comportement anormal, une voiture abandonnée, un sac à dos ou une valise sans propriétaire. »

« En 1995, pendant la vague d'attentats, se rappelle le juge, un postier remarque un colis suspect dans une poubelle au métro Maison blanche à Paris. Il prévient un agent de police qui en se penchant devine une bonbonne de gaz. Il crée un périmètre de sécurité, quand soudain une grosse explosion retentit, blessant une dizaine de personnes. Cet homme qui a fait le premier repérage nous a évité de nombreux morts. »

Les délations sont préjudiciables au travail des autorités

Mais le juge d'instruction qui travaillait au parquet antiterroriste pendant le 11-Septembre tient à ce que chacun garde la tête froide: « À l'époque, nous recevions des signalements délirants du type 'cet homme a une barbe et un kamis' (vêtement long traditionnel musulman) ou bien 'un avion a rasé notre maison' alors qu'il s'agissait d'un épandage en pleine campagne. Or, ces délations sont très préjudiciables, car elles noient les informations intéressantes. D'autres s'amusent de la situation, comme ces deux jeunes irresponsables qui ont déclenché l'alerte attentat à Paris. »

D'autant plus irresponsables que la menace d'attentat est vive. Et les tentatives de petite ampleur nombreuses. « Quand on a des jeunes de 15 ans, des femmes, qui font des tentatives d'attentats, précise Marc Trévidic, il ne faut pas conclure au terrorisme pulsionnel, parce que ces personnes

attendent toujours l'autorisation de passer à l'acte. Et le donneur d'ordres recherche des acteurs de moindre ampleur pour occuper les services de police et de justice et amoindrir leurs capacités de prévention et d'enquête. Occuper l'espace, brouiller les pistes, pour finir par taper un énorme coup. »

Ne rien concéder

Le juge évoque la possibilité d'un 11-Septembre français. « Ils veulent frapper très fort. Ce qui nous ferait le plus mal, ce serait un attentat dans une école. Aussi, la population a son rôle à jouer. Elle doit veiller à ce que les portes des écoles soient toujours bien refermées et surveillées par une caméra. Les écoles doivent dessiner des voies de repli pour les enfants. »

Les établissements sont, en grande majorité, équipés de ce dispositif et leur rentrée de septembre s'est faite sous tension avec les nouvelles mesures anti-attentats. Alors, rester sur le qui-vive, ne rien concéder, apprendre de nouveaux réflexes, en sommes-nous capables quand nous n'aspérons qu'à la sérénité?

« Se tenir prêt à chaque instant »

Marc Trévidic confirme les recommandations des héros du Thalys, qui, un an après la tentative d'attentat déclaraient au HuffPost: "Tout le monde doit se tenir prêt à chaque instant".

Endosser le rôle d'acteurs de la sécurité nationale, d'après Christophe Caupenne, ancien commandant de police, « c'est une bonne chose ». « Nous devons inverser cette tendance qui consiste à voir des choses qui vont de travers et à ne pas faire remonter l'information », explique-t-il au HuffPost.

Stages d'auto-défense

L'ex-chef du pool négociation du RAID concède cependant qu'être sur le qui-vive « est usant ». Selon lui, « ceux qui restent trop longtemps dans cette posture risquent l'épuisement. Pour bien faire, il faudrait que l'on se mette en alerte uniquement dans les situations à risque. Si l'on s'approche d'un attroupement ou d'une zone commerciale, cela devient intéressant d'éveiller ses sens. »

Afin d'éviter l'obsession, Christophe Caupenne préconise les stages d'auto-défense. « Ils permettent de dépasser le stade de la peur et de faire accepter au cerveau une part de danger plus importante. Face à un agresseur, on est alors capable d'adopter une posture qui soit plus déterminée ». A l'instar de cet homme qui s'est agrippé à la portière du camion de Nice le 14 juillet dernier, pour tenter de l'arrêter.

Modifier l'intuition

Il est prouvé scientifiquement que seuls 15% d'entre nous sont en capacité d'affronter les agresseurs en cas d'attaque terroriste. 15% ont le réflexe de prendre la fuite. Mais les 70% restants restent bloqués et passifs face à la menace. Ces stages pourraient augmenter notre résistance au stress, pour être plus efficaces sur le terrain. Cependant, la témérité peut s'avérer dramatique. On se souvient de Yohan Cohen, mort à l'Hypercacher, abattu par Coulibaly, parce qu'il avait tenté de s'emparer de l'une de ses armes.

L'essentiel est aujourd'hui d'apprendre à évaluer les risques et les actions à mener. Et en ce qui concerne la surveillance de son environnement, « les citoyens sont efficaces contre le terrorisme s'ils ne deviennent pas paranoïaques », précise le juge Marc Trévidic, « ni n'appellent à la délation, encore moins ne déversent leur haine. Ces comportements nuisent au travail des autorités ».

AUX RACINES DE LA « RADICALISATION », L'ANTISÉMITISME

PAR CHRISTIAN RIOUX

LE DEVOIR (31/10/2016)

Depuis quelques années, le mot « radicalisation » a surgi dans notre vocabulaire. Il est devenu courant de désigner comme des « radicaux » ou même des « radicalisés » (*radicalized*), ces jeunes qui choisissent de s'engager dans le djihadisme. Au moment où s'ouvre à Québec la conférence de l'UNESCO sur Internet et la radicalisation, le chercheur allemand Günther Jikeli s'interroge à la fois sur l'utilité de ce nouveau concept et le rôle central que joue aujourd'hui l'antisémitisme dans la montée du terrorisme islamiste.

Chercheur à l'Université de Potsdam aujourd'hui professeur invité à l'Institut d'étude de l'antisémitisme contemporain de l'Université d'Indiana, Günther Jikeli n'est pas du tout convaincu de l'utilité de parler de « radicalisation » en général. *« Cette idée de "radicalisation" est étrange, dit-il. Si on invente des concepts, c'est pour clarifier les choses, pas pour les obscurcir. Or, le problème avec la "radicalisation", c'est que chacun comprend ce qu'il veut. Sous ce terme, on pourrait ranger des groupes véganes qui ont une conception particulièrement radicale en matière d'alimentation. Vous voyez bien qu'il ne s'agit pas de ça ! Nous voulons plutôt parler de ces groupes politiques qui veulent imposer leur idéologie par la violence. Aujourd'hui, les groupes qui correspondent à cette menace sont pour la plupart des groupes islamistes. »*

En parlant de « radicalisation » en général, on court donc le risque de noyer le poisson, dit Günther Jikeli. *« Parler de radicalisation sans nommer l'idéologie islamiste et la menace qu'elle représente, revient à discuter du sexe des anges. Qui s'inquiète aujourd'hui des chrétiens ou des juifs radicaux ? Bien sûr, il existe des organisations radicales chrétiennes et juives. Mais elles demeurent marginales comparées aux organisations islamistes qui menacent la vie de milliers de personnes. Parler de "radicalisation" dans l'absolu risque de rendre les choses encore plus confuses. »*

Le nouvel antisémitisme

Avant d'être invité aux États-Unis, Günther Jikeli a passé deux ans en France à interviewer de jeunes musulmans des banlieues et à s'interroger sur les attentats qui ont frappé le pays. Il prépare d'ailleurs un livre sur le sujet. Selon lui, il existe une corrélation évidente entre la montée du terrorisme islamiste et la multiplication des actes antisémites. De Mohammed Merah qui assassine des enfants juifs à Amedy Coulibaly et l'attentat de l'Hyper Cacher, en passant par Mehdi Nemmouche et le Musée juif de Bruxelles, islamisme et antisémitisme sont indissociables, dit-il.

« À Paris, j'ai interviewé de jeunes musulmans qui n'hésitaient pas à se dire antisémites. Certains allaient jusqu'à m'avouer qu'ils voulaient tuer des Juifs. Cet antisémitisme est omniprésent et il fait intégralement partie de ce qu'on nomme l'islamisme. Je distingue évidemment l'islam de l'islamisme. Mais l'idéologie des Frères musulmans, violente ou pas, est antisémite depuis toujours. »

En Europe, l'antisémitisme, traditionnellement d'extrême droite, a migré vers des populations différentes, dit Günther Jikeli. *« Aujourd'hui, très peu de personnes se revendiquent ouvertement de la pureté d'un peuple aryen sur la base des thèses nazies. L'antisémitisme a changé de nature. On n'invoque plus les théories racistes du XIXe siècle. L'antisémitisme s'appuie plutôt sur la dénonciation d'Israël afin d'incriminer tous les Juifs. »*

On connaît l'antisémitisme endémique qui sévit dans des pays comme l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Algérie et le Maroc. Une enquête de l'Agence de l'Union européenne pour les droits fondamentaux réalisée en 2013 a montré que plus de 40 % des gestes antisémites posés dans huit pays européens (Belgique, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Suède et Royaume-Uni) pouvaient être attribués à des musulmans alors que seulement 10 % relevaient de sympathisants de l'extrême droite.

Une réforme inévitable

Mais tous les antisémites ne sont pas des terroristes. Que s'est-il passé pour que certains jeunes passent à l'acte ? « *Pour que cette radicalisation se produise, il faut des gens disponibles, dit Günther Jikeli. Des jeunes, par exemple, qui s'interrogent sur le sens de leur vie. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi des mouvements qui proposent un projet politique. Il y a quelques années, à moins de rejoindre al-Qaïda, il était beaucoup plus difficile de devenir djihadiste. Avec [le groupe armé] État islamique, chacun dans son coin peut décider de passer à l'acte.* »

Selon Günther Jikeli, l'islam devra un jour faire face à un vaste mouvement de réforme. « *L'islam ne pourra pas éviter une réforme qui accepte le pluralisme et le sécularisme. C'est inévitable. C'est une question de temps. La question est de savoir combien de victimes il y aura avant que ça se produise.* »

Cette réforme pourrait-elle venir d'Europe ? Peut-être, dit Jikeli, mais il en doute. Il s'étonne en effet de voir de nombreux intellectuels européens refuser de soutenir des intellectuels arabes, comme Kamel Daoud qui risque sa vie en critiquant l'islam. Mais il se réjouit de voir des organisations marocaines, comme Mimouna et Dialogue ONG, dénoncer ouvertement l'antisémitisme.

Sortir de la naïveté

En attendant, Günther Jikeli estime qu'il est urgent de sortir de la naïveté face à l'islamisme. « *On ne combattra pas le radicalisme sans combattre l'antisémitisme qui est un des meilleurs indicateurs de la radicalisation et du refus du pluralisme.* » Il importe, dit-il, d'être intraitable à l'égard des organisations islamistes. « *Aujourd'hui, on invite ces organisations antisémites dans des cours de religion en Allemagne et on les accepte comme partenaires dans certaines municipalités françaises. Nous avons pourtant toutes les informations nécessaires pour combattre ces organisations qui ne représentent personne et cherchent surtout à être reconnues comme des interlocuteurs valables.* »

Quant aux réticences des dirigeants politiques à nommer l'islamisme et à le combattre ouvertement, il dit comprendre « *pourquoi des hommes politiques comme Obama hésitent à dénoncer l'islamisme. Ils craignent évidemment de heurter les musulmans ordinaires qui sont bien intégrés. Cela part d'une bonne intention, mais ne peut représenter une solution à terme. D'abord, parce que cela n'aide pas les musulmans qui combattent l'islamisme et qui sont les premières victimes. Ensuite, comme on l'a vu à Orlando, l'électorat voit bien que vous refusez de nommer les coupables. Il suffit alors qu'un individu comme Donald Trump surgisse pour dire que, lui, il se débarrassera de tous les musulmans. Ne pas nommer le problème ne fait qu'ouvrir la porte aux populistes.* »

Source : Le Devoir

ÉVITER LA FRACTURE DE LA SOCIÉTÉ

PAR GILLES KEPEL, PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BROCHET

LE PROGRÈS (04/11/2016)

Directeur de la chaire Moyen-Orient-Méditerranée à l'École normale supérieure et professeur à Sciences Po, Gilles Kepel publie « La Fracture » (Gallimard). Nous l'avons rencontré.

L'objectif de Daech est, dites-vous, de fracturer la société française entre des communautés islamiques d'un côté, des identitaires nationalistes de l'autre. La fracture est-elle déjà en cours ?

« Le processus a commencé. Mais autant un certain nombre d'hommes politiques se laissent prendre à ce piège, autant la résilience de la société française est remarquable. Elle refuse les appels à confondre nos compatriotes musulmans avec Daech. Et si le vote pour l'extrême droite progresse, c'est aussi la réaction, comme l'est d'ailleurs le repli communautaire de l'autre côté, à l'absence d'emploi pour les jeunes, et à une crise catastrophique de la représentation politique. »

Michel Houellebecq a imaginé cet affrontement dans son roman « Soumission »...

« L'étonnant est que Houellebecq décrit une France élisant président un Frère musulman. Son modèle a été Tariq Ramadan, qui souhaite aujourd'hui acquérir la nationalité française. Et nous voyons des mouvements comme le CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France), qui ont été derrière l'emballement sur l'affaire du burkini, surfer sur l'islamophobie pour construire une victimisation communautaire. Son directeur Marwan Muhammad vise à rassembler une élite communautaire dans une sorte de lobby électoral, afin de peser aux législatives de 2017, dans une logique de revendication d'un islam intégral. »

En 2012, les musulmans ont voté Hollande...

« Oui, puis ils ont rejeté les socialistes par opposition au mariage homosexuel, et à cause de la situation sociale. Ils constituent aujourd'hui un électorat flottant, qu'un entrepreneur politique habile peut récupérer pour, à défaut de devenir président en 2022, être le faiseur de roi entre les deux tours. »

Dans ce contexte, fallait-il parler du burkini ou pas ?

« Le 14 juillet, après la mort de 86 personnes sur la Promenade des Anglais à Nice, la France est victime universelle. Elle l'est encore douze jours plus tard avec l'assassinat du père Hamel. Mais du jour au lendemain, avec l'affaire du burkini, la France victime devient la France bourreau : le New York Times met en Une Marwan Muhammad qui explique que la France est un pays islamophobe... C'est le côté obscène du débat sur le burkini : il a occulté le souvenir des attentats, et retourné la charge de la culpabilité sur la société française. »

Vous appelez les élites issues de l'immigration à s'engager, comme l'ont fait récemment la sénatrice (PS) Bariza Khiari et le banquier, ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin, Hakim El Karoui...

« Les musulmans sont pris en France entre les mouvements islamistes et des instances représentatives qui n'ont qu'une très faible représentativité. C'est pourquoi il me semble important que des personnalités de culture musulmane, quelle que soit l'intensité de leur foi, puissent incarner la vision apaisée de l'islam qu'ont la très grande majorité des musulmans de France. »

Qu'attendez-vous du président qui sera élu en 2017 ?

« Son défi sera d'éviter la fracture de la société française. Le système éducatif met aujourd'hui sur le marché du travail des jeunes inemployables, parce que notre enseignement n'est plus adapté au monde numérique postindustriel. Et ces jeunes, qui se rendent compte que les savoirs enseignés à l'école ne leur servent à rien, jettent avec l'eau du bain les valeurs enseignées avec ces savoirs. La priorité absolue est donc la transformation de notre système éducatif. L'autre priorité est la transformation d'un mode de gouvernance entre les mains d'une oligarchie issue des grandes écoles, et coupée de la réalité. »

Encore un mot : pourquoi êtes-vous sous protection policière ?

« Nous sommes plusieurs dizaines à avoir été condamnés à mort par ces individus. Mais continuer à travailler normalement est justement une contribution à la résistance de la société française contre la fracturation que recherchent Daech et ses acolytes. »

Source : Le Progrès

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CRIF, FRANCIS KALIFAT

DÎNER DU CRIF (22/02/2017)

« Ce 32e dîner du Crif a une saveur particulière. En pleine campagne électorale, c'est un moment à part, un moment d'unité républicaine où les acteurs de la République se retrouvent autour d'une même table, dans une convivialité, chaque année renouvelée.

Je suis heureux et honoré de vous y accueillir.

Permettez-moi, monsieur le Président, de saluer avec amitié, les trois présidents du Crif qui m'ont précédé à cette noble et exigeante fonction. Ils sont présents ce soir. Henri HADJENBERG, Richard PRASQUIER, Roger CUKIERMAN, j'ai une pensée particulière pour Théo KLEIN qui n'a pu être des nôtres. Le Crif sait ce qu'il doit à chacun d'entre eux.



Je veux aussi, dire à Roger CUKIERMAN, à qui j'ai succédé en mai dernier, qu'il reste pour nous un modèle de courage, de force, d'intégrité et d'indépendance.

Monsieur le Président de la République, je suis heureux et honoré, de vous exprimer, ce soir, notre reconnaissance. Vos relations avec le Crif sont anciennes et amicales et vous avez toujours été attentif à notre situation. Je pense en particulier, à la mobilisation au lendemain de l'attentat contre l'Hyper Cacher, de 10.000 militaires pour sécuriser les lieux sensibles et notamment les écoles juives et les synagogues.

Je veux rappeler aussi votre accueil chaleureux au Palais de l'Élysée, pour célébrer le 70e anniversaire de notre institution en décembre 2013.

Depuis le précédent dîner du Crif en mars dernier, le terrorisme islamiste a plusieurs fois endeuillé la France et le monde. Je pense aux victimes des attentats à Istanbul, Bruxelles, Tel-Aviv, le Caire, Orlando, Jérusalem, Bagdad, Gao, et Berlin. Je pense aussi à Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, ce couple de policiers égorgé à son domicile le 13 juin. Je pense aux 86 morts fauchés par un camion-bélier sur la Promenade des Anglais à Nice le soir de la Fête Nationale. Je pense, enfin, au Père Jacques Hamel égorgé le 26 juillet dans son église. En leur mémoire, et en mémoire de toutes les victimes du terrorisme, je vous demande de bien vouloir vous lever pour une minute de silence.

Après le meurtre d'Ilan Halimi en 2006, après le massacre de l'école Ozar Ha Torah à Toulouse en 2012, la haine anti juive frappait une nouvelle fois en France le 9 janvier 2015 et venait renforcer ce sentiment de solitude et d'abandon qui avait envahi la communauté juive.

Quel sentiment horrible de devoir vivre retranché et de devoir s'effacer. Quel sentiment angoissant de vivre un destin à part, sans la solidarité de nos compatriotes.

Depuis les attentats de novembre 2015, ce sentiment recule. Tous les Français savent désormais que c'est la France entière qui est attaquée. La France, sa culture, sa liberté, son mode de vie et sa vision du monde. Tous les Français savent désormais qu'ils sont menacés. Nous retrouvons peu à peu notre place dans la communauté nationale. Nous étions vigilants et inquiets nous le sommes toujours. Nous restons lucides et savons que nous demeurons des cibles privilégiées du totalitarisme islamiste. Aujourd'hui nous ne sommes plus des cibles dans l'indifférence.

La guerre contre l'islamisme sera longue et la menace reste présente. Il faut donc se féliciter de chaque note positive. En 2016, les actes et les menaces antisémites sont en net recul: -58% comparé à 2015. Les actes antimusulmans ont, eux aussi, diminué dans les mêmes proportions. J'espère que l'année 2017 confirmera ces tendances.

Pour autant, l'antisémitisme reste historiquement élevé. Les Juifs, qui représentent moins de 1% de la population, continuent de concentrer, avec 335 actes et menaces antisémites en 2016, plus de 30% de la totalité des actes racistes recensés dans notre pays. Les ferments de l'antisémitisme sont toujours présents.

Cette amélioration, nous la devons d'abord à l'effort sans précédent de mobilisation des forces de l'ordre et de l'armée dans le cadre de la mission Sentinelle. Nous savons ce que nous leur devons. Je veux associer ici tous les bénévoles du SPCJ, le Service de Protection de la Communauté Juive. Ils œuvrent au quotidien en parfaite coordination avec les forces de l'ordre.

Par ailleurs, Monsieur le Président, à votre initiative, le plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme mobilise de nombreux acteurs publics dans un travail qui est à la fois crucial et de longue haleine. Je veux saluer tous ceux qui s'y impliquent, avec une mention particulière pour la DILCRAH et Gilles CLAVREUL, le délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie.

Comment ne pas évoquer ici notre incompréhension de voir rayé d'un trait de plume par un magistrat dans le secret de son cabinet, le caractère antisémite de l'agression d'un couple, supposé juif, à son domicile, à Créteil, en décembre 2014.

Une idée simpliste prétend qu'en l'absence de conflit entre Israël et ses voisins, il n'y aurait pas de violence antisémite en France. Je la récusé. Depuis l'année 2000, la courbe de l'antisémitisme ne connaît ni pause, ni cessez-le-feu. Je la récusé, car elle déresponsabilise les auteurs de violences en France.

Je crois que la situation au Proche-Orient est un prétexte à l'expression d'une haine toujours présente en France, mais qui parfois attend son heure.

Ces chiffres bien orientés en 2016 ne doivent pas nous faire baisser la garde. D'abord parce que ces chiffres qui portent sur les plaintes déposées en commissariat reflètent une relativisation progressive des actes les moins graves. Quand en 2015 l'antisémitisme a tué des Français juifs, certains trouvent inutile, insignifiant, voire indécent de déposer plainte pour un graffiti, une menace ou une insulte, – ce qui rend plus délicates les comparaisons d'une année sur l'autre.

Enfin, ces chiffres n'incluent ni les propos, ni les menaces et les commentaires antisémites qui se propagent sur internet. Ils ne prennent pas plus en compte tous les propos, gestes et postures antisémites aujourd'hui cachés derrière l'antisionisme que Robert Badinter définissait ainsi le 6 décembre dernier, (je cite) :

« L'antisionisme n'est rien d'autre que l'expression contemporaine de l'antisémitisme, c'est la haine des juifs ». Si nous voulons évaluer le poids réel de ce fléau en France, il nous faut donc impérativement avoir aussi, une mesure de la haine d'Israël.

Monsieur le Président, je viens d'évoquer Israël, un État qui est cher à mon cœur et à celui de nombreuses personnes présentes, ici, ce soir.

Comme beaucoup d'entre vous, je rêve souvent d'un État d'Israël en paix avec tous ses voisins. Et quand je suis éveillé, j'arrive toujours à la même conclusion : les deux parties doivent négocier directement pour aboutir et vivre côte à côte dans la paix et la sécurité. Elles n'arriveront à ce

résultat qu'au prix d'efforts et de compromis pour chacune d'entre elles. Cette position est, depuis longtemps, celle du Crif.

Beaucoup en France voient Israël à travers des loupes qui masquent la vue d'ensemble. Certaines loupes sont positives quand Israël est perçu comme un champion de l'innovation ou comme la start-up nation. D'autres sont négatives quand Israël est réduit aux seules implantations. J'en profite pour récuser une idée simpliste, nous l'avons vu à Gaza, il ne suffit pas de démanteler les implantations, pour qu'il y ait la paix entre Israéliens et Palestiniens.

La vue d'ensemble que je veux rappeler ce soir, c'est qu'Israël est une démocratie, un État de droit et un pays de libertés. Une démocratie avec 5 élections générales depuis 2003 et 13 députés arabes sur 120 aujourd'hui à la Knesset. Un État de droit avec une Cour suprême et des juges dont on connaît l'indépendance et les arrêts rigoureux. Un pays où chacun peut librement pratiquer sa religion, changer de religion ou ne pas avoir de religion. Un pays où juifs, chrétiens et musulmans peuvent, chacun, accéder librement à leurs lieux saints dans la vieille ville de Jérusalem. Juin 2017 verra le 50e anniversaire de cette liberté. Auparavant, et pendant des siècles, pour les Juifs, c'était uniquement un rêve et une prière.

Certes, tout n'est pas parfait en Israël. Je le sais bien et les médias israéliens le disent en toute liberté.

On peut ne pas être d'accord avec la politique du gouvernement d'Israël, le système démocratique israélien ne s'en prive pas, mais l'obsession anti israélienne n'a rien à voir avec la critique d'une politique.

Le vrai problème, c'est que l'État d'Israël, est souvent traité à part, et discriminé comme un État paria.

Il en est ainsi à l'Assemblée Générale des Nations Unies et au Conseil des Droits de l'Homme. Des pays y accumulent les condamnations d'Israël. Sur la seule année 2016, 18 résolutions à l'Assemblée Générale et 12 au Conseil des Droits de l'Homme. 12, c'est plus que l'ensemble des résolutions de ce Conseil en 2016 sur la Syrie, l'Iran, le Sud-Soudan et la Corée du Nord.

Je regrette que la France se soit accommodée de cette situation et qu'elle n'ait jamais obtenu une condamnation explicite à l'ONU des attentats palestiniens ni même réclamé à l'autorité palestinienne, que Mahmoud Kader Abed alias Hicham HARB, le principal responsable de l'attentat de la rue des Rosiers en 1982, réfugié à Ramallah, soit livré à la justice française.

Le 23 décembre, la France a voté la résolution 2334 au Conseil de Sécurité. Côté français, rien de nouveau malheureusement, dans ce vote. Je suis pourtant déçu de cette forme d'injustice ou de discrimination qui consiste à invoquer le droit international contre Israël alors qu'il est impossible de le faire contre tant d'autres pays.

Dans le même contexte, je veux dire aussi combien nous sommes choqués de voir s'appliquer dans notre pays, une décision européenne demandant un étiquetage spécifique des marchandises provenant des territoires, oserai-je dire, de Judée et Samarie, du Golan et de Jérusalem-Est. Cette décision relève encore d'un traitement discriminatoire appliqué au seul État d'Israël, alors que de nombreux autres pays, sont concernés par des conflits territoriaux similaires.

Pourquoi enfin, la France a-t-elle renoncé à ses principes et à ses valeurs en faisant le choix de l'abstention lors du vote d'une résolution à l'UNESCO niant au peuple juif son lien historique avec Jérusalem ? S'abstenir, s'abstenir lorsqu'il s'agit de choisir entre la vérité et le mensonge, c'est accepter l'instrumentalisation politique et l'infamie du révisionnisme. Et bien au-delà des Juifs, c'est accepter que toute l'histoire de la chrétienté soit remise en cause.

Je souhaite enfin évoquer un dernier sujet où Israël est discriminé, c'est sa capitale, Jérusalem. Israël est le seul État membre de l'ONU dont la capitale n'est pas reconnue par les autres membres alors que sa capitale est la même aujourd'hui qu'il y a 3000 ans. N'est-il pas temps aujourd'hui pour la France de reconnaître cette évidence ?

Monsieur le Président, dans un très beau discours à la Knesset en novembre 2013, vous avez proposé l'organisation en 2018 d'une année culturelle croisée entre la France et Israël. Certains auraient voulu que cet évènement soit annulé ou qu'il ait lieu en catimini et à minima. Je souhaite au contraire qu'il rencontre un véritable succès populaire en France et en Israël. Tout doit être fait dans ce sens, à commencer par l'allocation d'un budget à la hauteur de l'évènement, parce que la culture est le meilleur remède contre la bêtise et l'ignorance.

Mesdames et Messieurs,

L'année qui s'ouvre devant nous, je le disais, est pleine de défis. J'entends du prêt-à-penser et du dogmatisme, des discours populistes pour les uns et des réflexes totalitaires pour les plus radicaux.

Notre société est en souffrance. Le climat général est à la défiance. Beaucoup de Français ont peur ou sont en colère. La démocratie n'est plus une évidence. Selon un sondage IPSOS en novembre dernier, 32% des Français pensent que d'autres régimes politiques conviendraient tout autant. Ils veulent le monde tel qu'il était jadis, des boucs émissaires et un grand coup de balai.

Certains perdent leurs repères. D'autres distillent la haine et la confusion. Des paroles racistes et antisémites remontent des égouts, souvent dans l'indifférence ou dans ces bulles que sont les amis Facebook. Et ces paroles détestables, il se trouve toujours des individus pour en rire, pour les approuver ou pour les justifier. Quand je prends un peu de recul, j'arrive à ce constat : ceux qui ont, en France, un problème avec les Juifs et Israël ont presque toujours un problème avec la démocratie, l'État de droit et les libertés individuelles. Et inversement.

Ceux qui nous sont hostiles, ceux qui voient des Juifs partout et derrière tous les malheurs du monde, qui sont-ils ? Et où les trouve-t-on ?

Ce sont les adeptes de l'antisémitisme traditionnel, ceux qui ne nous voient pas comme de « vrais Français ». Ils sont surreprésentés à l'extrême-droite qui se nourrit des peurs et qui a pour seul projet le repli sur soi et le rejet de l'autre. Ils veulent entraîner la France sur le chemin de haine et de la xénophobie. Ils veulent prendre la laïcité en otage et nous imposer une laïcité totalitaire, interdisant dans l'espace public le port de signes religieux visibles, ou l'abattage rituel.

C'est aussi (malheureusement) une partie croissante des Français musulmans.

Selon une enquête de l'Institut Montaigne de septembre dernier, 28% d'entre eux « ont adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République ». « L'antisémitisme est un marqueur » qui, encore plus inquiétant, réunit 50% des 15 à 25 ans.

Ce sont enfin, les antisionistes, ceux qui refusent un État au seul peuple juif et qui utilisent Israël pour justifier la haine des Juifs. Ils sont surreprésentés à l'extrême-gauche.

Ils relaient avec obstination, que dis-je avec obsession la haine et la dé-légitimation d'Israël. Ils ont fait du boycott de ce pays une arme pour leur électorat. Ils vont même jusqu'à décerner à certains terroristes le statut de citoyens d'honneur. Ces pratiques sont indignes. En plus d'être illégal, ce mouvement de boycott est insupportable parce qu'il est discriminatoire à l'encontre du seul État juif. Il favorise même s'il s'en défend ce nouvel antisémitisme qui avance sournoisement sous le

masque de l'antisionisme. Parce qu'il utilise un mode d'action illégal, le mouvement BDS doit être interdit en France.

Je préfère éviter les malentendus et les mauvais procès. Je ne dis pas que tous les Français musulmans, tous les sympathisants du Front National et tous les sympathisants de l'extrême-gauche sont antisémites. Je fais le constat que les antisémites sont surreprésentés dans ces trois groupes. Pour cette raison et parce que leurs programmes sont dangereux pour la France, le Crif appelle à faire barrage à l'extrême-droite, et à l'extrême-gauche aux prochaines élections.

Monsieur le Président, nous ne pouvons pas nous contenter d'une diminution des actes antisémites. Je veux donc, ce soir, lancer un autre appel : la tolérance zéro face aux ferments de l'antisémitisme.

Cet appel, je l'adresse à tous les Français, car l'antisémitisme n'est pas l'affaire des seuls Juifs. Cet appel, je l'adresse à vous tous qui nous faites l'honneur de participer à ce dîner. Vous, les acteurs de la vie politique, de la société civile et des médias. Vous, les candidats à la présidentielle et aux législatives.

À vous tous, je veux dire que la lutte contre l'antisémitisme n'est pas un combat facile.

Il nous faut lutter contre toutes les haines. La haine des Arabes, des Noirs, des Musulmans, des Roms, des homosexuels et des Blancs, sans oublier les violences et les inégalités qui frappent les femmes. Inversement le combat contre toutes ces haines passe aussi par la lutte contre l'antisémitisme.

Chaque lutte a ses spécificités, ce serait une erreur de les gommer. Mais il est essentiel que chacun ne se batte pas uniquement pour sa paroisse. Les luttes, comme les mémoires, ne doivent pas être en concurrence.

Enfin, ne tombons pas dans les pièges de ceux qui pervertissent ces luttes, ceux qui veulent interdire toute critique des religions, ceux qui crient à l'islamophobie dès que l'on évoque l'islam. Oui, le combat contre toutes les haines est indispensable pour construire une France meilleure et plus solidaire.

Pour cela, il est impératif, de dépasser le discours qui met en miroir de manière systématique les Musulmans et les Juifs. On fait des parallèles, on renvoie dos à dos, on veut compenser un propos sur les uns par un propos sur les autres, mais c'est souvent sans aucun fondement. Cet amalgame nous est insupportable.

Comme beaucoup d'entre vous, je souhaite que l'éducation soit une priorité. On ne naît ni raciste, ni antisémite. On le devient. L'école doit avoir pour mission d'aider tous les jeunes de France à produire les anticorps qui vont leur permettre de rejeter eux-mêmes le racisme et l'antisémitisme. On en mesure l'urgence à la lecture des résultats de l'enquête de l'Institut Montaigne sur les jeunes musulmans. Je souhaite notamment que les enseignants soient mieux soutenus lorsque des élèves s'opposent à eux en cours, pour des motifs religieux ou identitaires.

Internet doit être une autre priorité. On y fait des progrès, mais à une allure d'escargot. Aujourd'hui, la décision d'un tribunal est nécessaire pour le retrait d'un contenu haineux, et encore, le retrait ne suit pas toujours. En 2016, le Crif, parmi le flot de messages racistes et antisémites, a transmis à Facebook plus de 180 signalements expertisés. À ce jour, seul un tiers a été supprimé. Il faut donc faciliter le retrait des contenus illicites et l'identification de leurs auteurs. Il est nécessaire que ceux-ci soient plus nombreux à être sanctionnés.

N'est-il pas temps, là aussi d'appliquer la tolérance zéro, en engageant une action judiciaire contre le blogueur Mehdi Meklat qui depuis longtemps déverse sa haine des Juifs, des homosexuels et des femmes sur Twitter ?

Mais bien sûr la priorité des priorités reste la sécurité. De nouvelles menaces viennent s'ajouter à celles auxquelles il faut déjà faire face. Je pense, en particulier, à ces Français, terroristes de l'État islamique qui prennent le chemin du retour et qui pour la plupart d'entre eux conservent des convictions djihadistes et pour lesquels, au risque de me répéter, nous, Français juifs, sommes des cibles privilégiées. Seules des mesures fortes permettent de les mettre définitivement hors d'état de nuire.

Monsieur le Président,

Dans quelques mois vous allez achever votre mandat. Je veux à nouveau vous remercier d'avoir été là quand nous doutions, quand nous avons peur, lorsque nous étions en colère. Vos paroles et votre action nous ont redonné espoir en notre avenir en France.

De façon plus personnelle, je veux vous dire que je suis un Français juif né à Oran, dans cette Algérie où les Juifs avaient tissé un lien si particulier à leur identité française. Francité et judéité y étaient tellement liées qu'elles étaient inextricables. Depuis le décret Crémieux de 1870, l'histoire avait légué dans nos familles deux axiomes : en Algérie, tous les Juifs étaient français. Et ils étaient français parce qu'ils étaient Juifs. En un mot, en Algérie, malgré Vichy, malgré un antisémitisme bien réel, notre identité juive a toujours été consubstantielle à notre identité française. D'aussi loin que je me souviens, mes identités juive et française, sont, si j'ose dire, unes et indivisibles !

Ce lien si singulier à la France ne vous surprendra pas, non plus, si j'ajoute que mon père, Joseph Kalifat, avait fait le choix d'une carrière de fonctionnaire dans la police de son pays. Il en a porté l'uniforme avec fierté, d'abord à Oran, puis à Versailles. C'est à lui que je pense ce soir, en ce premier dîner du Crif que j'ai l'honneur de présider.

Français, juif, je sais qu'il trouvait quelque chose de profondément commun à ces deux identités, en particulier le sens de la Loi, l'amour de la Justice et l'affirmation de la liberté de chacun. C'est dans ces valeurs communes que se trouve le cœur de mon engagement.

Le sens de la Loi, l'amour de la Justice, l'affirmation de la liberté.

Monsieur le Président de la République, mes chers amis,

Au nom de ces valeurs, au nom de ces impératifs, le monde n'a pas d'autre choix que de gagner la guerre contre l'islamisme et nous n'avons pas d'autre choix que de détruire les ferments du racisme et de l'antisémitisme.

Ces combats dépassent nos destins individuels. Leur enjeu, c'est la France. Leur enjeu, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité. Leur enjeu, c'est l'amour de notre pays et c'est notre volonté commune de léguer à tous les enfants de France un pays dont ils seront fiers et où ils seront heureux.

J'ai confiance en notre victoire parce que, tous ensemble, nous sommes la France.

Vive la démocratie, Vive la République, Vive la France ! »

Service de Protection de la Communauté Juive



Témoign ou victime d'un acte antisémite ?
En cas de menace ou de danger
Contactez le

0 800 18 26 26

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



Crif



www.antisemitisme.fr